

# *Village de Forez*

**Cahier d'histoire locale  
Centre Social de Montbrison (42)**

N° 77- 78 avril 1999

- |       |                                                                                          |                                              |
|-------|------------------------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------|
| p. 2  | La population de Sail-sous-Couzan en 1851                                                | <b>Stéphane Prajalas</b>                     |
| p. 5  | Histoire de statues... itinérantes (le Bacchus de la Bastie d'Urfé)                      | <b>Maurice Bayle</b>                         |
| p. 9  | Moeurs et justice médiévale en Forez : l'affaire Dobinet                                 | <b>Roger Briand</b>                          |
| p. 14 | Un château de Saint-Marcellin : le Colombier                                             | <b>Mireille Busseuil<br/>Suzanne Pommier</b> |
| p. 20 | Baptiste Fay (1890-1917), un soldat forézien mort pour la France au Chemin des Dames     | <b>Claude Latta<br/>Marie Chèze-Fay</b>      |
| p. 28 | Les enfants du Forez dans la guerre (1940-1945)                                          | <b>Gérard Aventurier</b>                     |
| p. 37 | Premières courses vélocipédiques à Montbrison (1891-1895)                                | <b>André Guillot</b>                         |
| p. 43 | Gachat, commune d'Apinac, la petite école de la Béate                                    | <b>Joseph Barou</b>                          |
| p. 45 | Soutenance de thèse à l'Université de Saint-Etienne, Pascal Chambon, Docteur en Histoire | <b>Claude Latta</b>                          |
| p. 47 | Village de Forez sur Internet                                                            | <b>Claude Latta</b>                          |

**Les illustrations de la couverture (sceau de Jean I<sup>er</sup>, comte de Forez de 1278 à 1333) et de la page 9 (contre sceau de Jean I<sup>er</sup>) sont dues au travail d'infographie d'Edouard Crozier.**

---

*Village de Forez*, bulletin d'histoire locale.

**Siège social (abonnements) :**

- Centre Social de Montbrison, rue Puy-du-Rozeil, 42600 MONTBRISON.
- Directeur de la publication : Claude Latta.
- Rédaction : Joseph Barou.
- Abonnement et diffusion : Philippe Pouzols, André Guillot.
- Comité de rédaction :

Gérard Aventurier, Joseph Barou, Maurice Bayle, Claude Beaudinat, Danielle Bory, Roger Briand, Mireille Busseuil, Pascal Chambon, Edouard Crozier, Pierre Drevet, Roger Faure, Francis Goutorbe, André Guillot, Jean Guillot, Marie Grange, Claude Latta, Mickaël Lathière, Philippe Pouzols, Stéphane Prajalas, Pierre-Michel Therrat.

**Dépôt légal : 2<sup>ème</sup> trimestre 1999.**

**Impression :** Centre départemental de documentation pédagogique de la Loire, Saint-Etienne.

## La population de Sail-sous-Couzan en 1851

Le recensement effectué en 1851<sup>13</sup> permet de dresser un tableau socioprofessionnel fort précis de ce qu'était la Fance au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. A travers l'étude du village de Sail-sous-Couzan, situé dans le canton de Saint-Georges-en-Couzan, on peut observer des différences de situation par rapport aux autres communes du canton ainsi que par rapport à la moyenne nationale.

Lors du recensement de la population réalisé en 1851, Sail-sous-Couzan comptait 862 habitants, ce qui la plaçait au sixième rang d'importance parmi les neuf communes de ce canton<sup>14</sup>.

Sur le plan professionnel, cette population se répartissait ainsi :

La petite industrie occupait 210 personnes (soit 24,36 % de la population totale), dont une grande part, 184 personnes (parmi lesquelles 82 femmes), vivait de l'industrie de l'alimentation (restaurateurs, bouchers, boulanger... Parmi les hommes on comptait 10 maîtres et 92 ouvriers. A noter que l'on trouvait un cafetier et un **obergiste** (sic)<sup>15</sup>. Le bâtiment employait 6 maîtres et 10 ouvriers. L'industrie de l'habillement comptait, quant à elle, 1 maître.

La grande industrie regroupait 113 personnes, c'est-à-dire 13,1 % de la population. 31 maîtres et 82 ouvriers, apprentis, aides et commis, travaillant à la *Fabrique*<sup>16</sup> qui était une filature de coton, constituaient cette catégorie.

L'agriculture employait 204 personnes, soit 23,6 % de la population dont l'essentiel apparaissait dans ce recensement sous la profession de **vignrons** (sic). 72 étaient des propriétaires-cultivateurs, 3 des fermiers, 70 des journaliers et 59 des domestiques attachés à l'exploitation (valets de ferme, bergers...).

La population de cette localité comptait en outre un ecclésiastique, un instituteur, 4 rentiers et 10 personnes vivaient des états de luxe (3 maîtres et 7 ouvriers).

<sup>13</sup> Archives départementales de la Loire 6 M 236.

<sup>14</sup> Venaient dans l'ordre :

- Saint-Bonnet-le-Courreau (1900 habitants)
- Chalmazel (1238)
- Saint-Georges-en-Couzan (1133)
- Saint-Just-en-Bas (1075)
- Sauvain (1002)
- Sail-sous-Couzan (862)
- Jeansagnère (420)
- Châtelneuf (336)
- Palogneux (245)

<sup>15</sup> Archives départementales... op. cit.

<sup>16</sup> Cette fabrique était la propriété de Céphas Rimaud qui fut maire de Sail-sous-Couzan de 1860 à 1865. En 1887, la carte du canton de Saint-Georges-en-Couzan de l'atlas cantonal fait toujours apparaître un quartier mentionné sous le nom de *La Fabrique*.

On dénombrait 207 enfants en bas âge à la charge de leurs parents et 106 femmes vivant du revenu de leur mari.

\*

\*\*

Ce que l'on peut observer à la vue de ce recensement, c'est le fait que Sail-sous-Couzan avait une population majoritairement occupée par l'industrie (37,46 % petite et grande industrie confondues). Ceci distinguait cette localité des communes voisines puisque seule la commune de Sauvain connaissait une activité de grande industrie qui occupait 9 personnes sur une population de 1002 habitants. Le secteur de la petite industrie se distinguait lui aussi puisque le second rang dans le voisinage était occupé par le village de Saint-Georges-en-Couzan (chef-lieu de canton) avec 101 personnes exerçant ce type d'activité.

Le village de Sail-sous-Couzan était donc un cas particulier, par l'ampleur de l'emploi dans le secteur industriel, dans un canton qui était, quant à lui, essentiellement tourné vers l'agriculture.

Cette spécificité socio-professionnelle de Sail-sous-Couzan se confirme à l'échelle nationale si l'on se réfère aux critères avancée par Alain Dewerpe dans son ouvrage **Le monde du travail en France (1800-1950)**<sup>17</sup> où cet auteur note qu'en 1851, sur 1000 personnes actives, 568 travaillent dans l'agriculture, 21 sont domestiques, 111 dans les "professions libérales" (propriétaires, rentiers, avocats, médecins...) pour 58 dans la grande industrie et 218 dans la petite.

Par rapport à ces chiffres, l'agriculture à Sail-sous-Couzan, était deux fois moins représentée, la domesticité cinq fois plus importante, le secteur de la grande industrie 3,75 fois plus développé et la petite industrie dans ce village forézien occupait 1,8 fois plus d'individus qu'à l'échelle nationale<sup>18</sup>.

Il est intéressant de mettre cette spécificité socioprofessionnelle en parallèle avec une différence politique.

1851 est l'année qui vit le renversement de la Seconde République par le coup d'Etat du 2 décembre, fomenté par le Prince-Président Louis-Napoléon Bonaparte.

En comparant les résultats du plébiscite de décembre 1851<sup>19</sup>, qui posait aux Français la question de la légitimité de ce coup de force, on peut constater, qu'une fois encore, Sail-sous-Couzan faisait preuve d'originalité, et ce, même si le canton tout entier se distinguait par rapport à l'ensemble de la nation par le fort pourcentage d'abstentions. Celui-ci était de 25,5 % sur le plan cantonal pour 16,6 % pour le pays.

En effet, la localité de Sail-sous-Couzan était la commune du canton où l'on trouvait le plus grand nombre de **non** (6 au total) à la question du plébiscite. Cette spécificité se confirme quand on analyse ce chiffre en pourcentage. Les **non** représentaient à Sail 4,08 % des suffrages exprimés, alors que le pourcentage cantonal était de 0,86 %<sup>20</sup> et le pourcentage nationale de 7,94 %.

---

<sup>17</sup> Alain Dewerpe, *Le monde du travail en France (1800-1950)*, Armand Colin, collection *Cursus*, 1996.

<sup>18</sup> Cf. le tableau qui figure en annexe.

<sup>19</sup> Archives départementales de la Loire 3 M 122.

<sup>20</sup> Les deux seules autres communes à avoir exprimé des votes négatifs étaient : Saint-Just-en-Bas avec 4 *non* (1,76 % des votes) et Chalmazel : 2 *non* (0,93 % des suffrages).

Il semble que ce chiffre pourrait, en partie, s'expliquer par la composition socioprofessionnelle de ce village. En effet, comme le rapporte Ph. Seguin<sup>21</sup>, le résultat de ce plébiscite était surtout le fait de la classe paysanne qui s'était déjà manifestée lors de l'élection présidentielle de 1848. Cette influence du monde paysan sur le Second Empire est confirmée par Jules Ferry qui déclarait : *Un jour les masses agricoles montrèrent qu'elles pouvaient vouloir. Le paysan voulut couronner sa légende et d'un mot fit l'Empire. Ce mot là fut passionné, libre, sincère. Il le répéta trois fois et avec plus d'enthousiasme en 1852 qu'en 1848 et 1851.*

Le danger des votes ouvriers avait d'ailleurs été mesuré, et, c'est ce qui avait, en 1849, poussé l'Assemblée à exiger de tout électeur la preuve d'une domiciliation dans le canton d'au moins trois années<sup>22</sup>.

Au regard de ces observations, il semble que le village de Sail-sous-Couzan ait constitué, au milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, un cas particulier, tant dans un cadre local que national, par l'industrialisation de la population, et l'influence de celle-ci sur la vie politique. Spécificité d'autant plus importante qu'elle n'était le fait que d'une seule manufacture de tissage de coton.

## Stéphane Prajalas

### Annexe

*Tableau comparatif des catégories socioprofessionnelles  
en France et à Sail-sous-Couzan en 1851*

	<i>France</i>	<i>Sail-sous-Couzan</i>
Agriculture	56,8 %	27,2 %
Domestiques	2,1 %	11,1 %
Professions libérales	11,1 %	0,7 %
Grande industrie	5,8 %	21,2 %
Petite industrie	21,8 %	39,6 %
Total	97,6 %	99,8 %

<sup>21</sup> Ph. Seguin, *Louis Napoléon le Grand*, p. 220, Grasset, 1990.

<sup>22</sup> Loi du 31 mai 1849.

## Histoire de statues... itinérantes

Les statues qui ornent les villes, les châteaux, les jardins ont souvent une histoire liée à la volonté ou au caprice des hommes. Elles figurent fréquemment dans les butins de guerre et sont déplacées au gré des événements ou de leur propriétaire.

Intéressons-nous à quelques statues que l'on pourrait qualifier d'itinérantes. Ces jours-ci, la statue de la Liberté, petite soeur de celle de New-York, vient de quitter le pont de Grenelle à Paris pour s'en aller à Tokyo pour un séjour d'un an. Il y a de quoi satisfaire notre orgueil national puisque nous pouvons dire que nous exportons le symbole du bien le plus précieux de l'homme : la Liberté.

Actuellement la statue de Ptolémée, tirée des eaux du port d'Alexandrie grâce à l'équipe dirigée par l'archéologue français Jean-Yves Empereur, se dresse sur l'esplanade du Petit Palais à Paris avant de retourner en Egypte.

Les chevaux de Saint-Marc, à Venise, ont aussi leur histoire. Leur origine est discutée. S'agit-il d'une oeuvre grecque ou romaine ? Troisième siècle avant ou après Jésus-Christ ? Le fait le plus probable est qu'ils se trouvaient sur l'hippodrome de Constantinople et ont fait partie du butin de guerre ramené par les Croisés en 1204. Voilà donc nos chevaux à l'Arsenal de Venise. Cinquante ans plus tard, nouveau déplacement pour la façade de la basilique Saint-Marc. En 1797, Bonaparte, avant d'évacuer Venise, prélève un butin dans lequel se trouve le fameux quadriges. Ce dernier ornera l'arc de triomphe du Carrousel, à Paris, avant d'être rendu en 1815. Aujourd'hui c'est une copie qui orne la façade de Saint-Marc. Le quadriges originel, victime de la pollution, a dû être restauré avant d'être placé à l'intérieur du musée de la basilique.

En Forez nous possédons une statue certes moins prestigieuse que celles évoquées précédemment, mais qui a aussi une histoire et a subi maints déplacements.

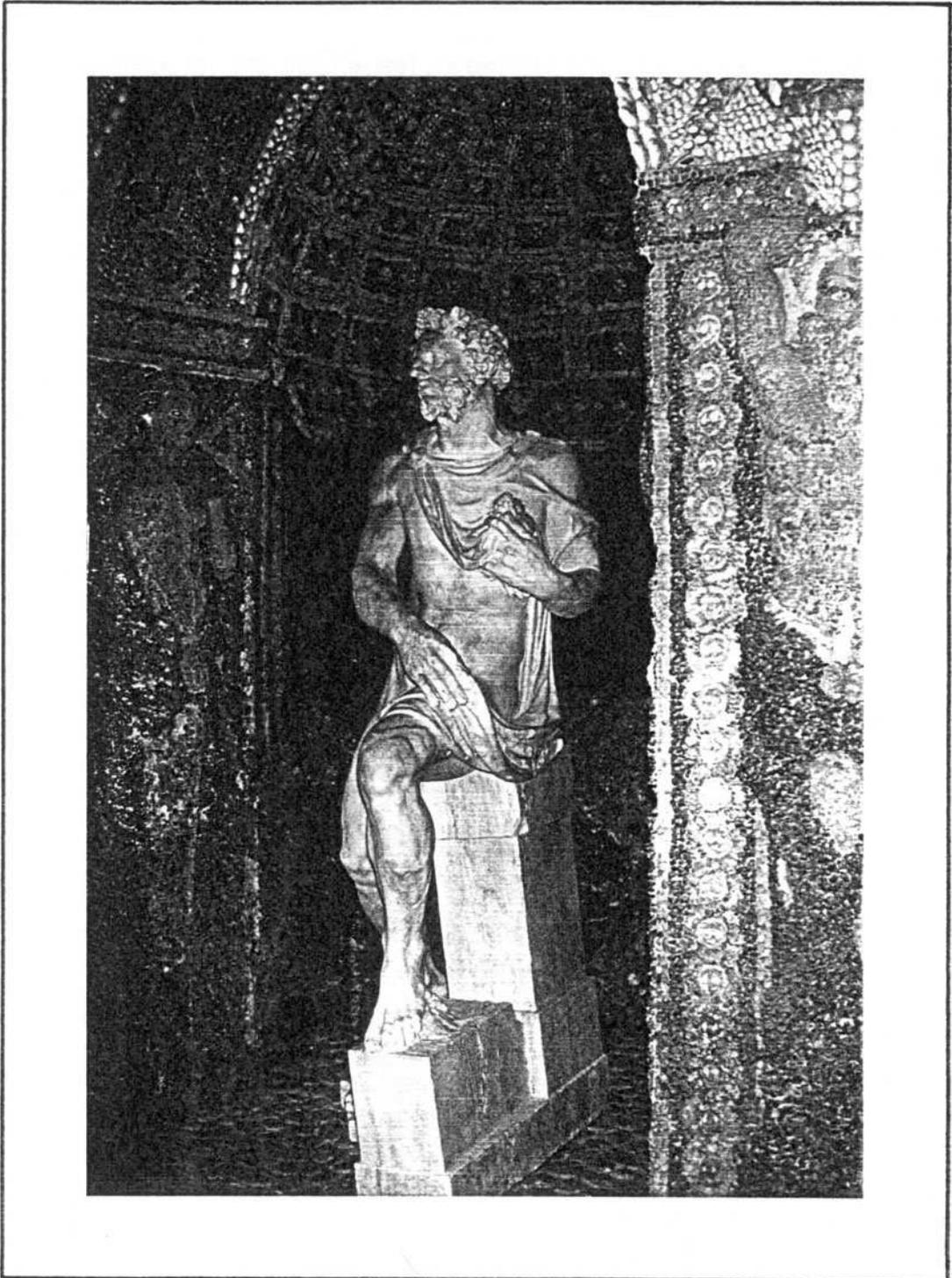
Elle se trouve dans l'admirable grotte (appelée aussi *salle de fraîcheur* ou *salle des rocailles*) du château de la Bastie d'Urfé à Saint-Etienne-le-Molard.

Cette statue en marbre blanc, haute de deux mètres trente centimètres, représente Bacchus, barbu, à moitié assis sur un socle, la jambe droite pendante. Il est presque entièrement nu, sauf une légère draperie (attachée sur l'épaule droite) qui couvre le haut du torse, une partie du bras gauche et retombe sur la cuisse. Dans la main gauche il tient le thyrses, attribut symbolique de Dionysos, constitué par un bâton surmonté d'une pomme de pin.

Cette statue, dont on ne connaît pas l'origine exacte, a fait l'objet de nombreuses suppositions concernant la date d'exécution (XVI<sup>ème</sup> ou XVIII<sup>ème</sup> siècle), la nationalité du sculpteur (italien ou français), la destination (ornementation d'une pièce, d'un jardin ou d'une corniche).

Nous vous livrons ci-après quelques opinions sur ces questions :

1/ Dans son ouvrage *Le château de la Bastie d'Urfé et ses seigneurs* (1886), le comte de Soultrait écrit : *Nous croyons cette statue de la fin du XVII<sup>ème</sup> siècle*. Un renvoi en bas de page signale que M. Montégut, dans l'ouvrage *Tableaux de la France, en Bourbonnais et Forez*, veut voir une oeuvre du XVII<sup>ème</sup> siècle dans ce Bacchus que l'on avait même attribué sans motifs suffisants à Coysevox.



Bacchus dans la salle de fraîcheur de la Bastie  
(cliché Maurice Bayle)

2/ Dans l'ouvrage *Le château de la Bastie d'Urfé* (1937), M. Paul Vitry, conservateur au musée du Louvre, écrit :

*Quoi qu'il en soit, si la statue appartient bien au décor primitif du château, et il n'y a guère lieu d'en douter, puisque nous n'avons aucune trace d'addition importante qui y ait été faite au XVII<sup>ème</sup> ou au XVIII<sup>ème</sup>, ce serait un morceau très rare et d'une importance exceptionnelle. L'exécution correcte, souple et libre, en serait italienne. Il est difficile d'imaginer pareil morceau exécuté par une main française vers le milieu du XVI<sup>ème</sup> siècle. Ce serait une statue de jardin classique, apportée d'Italie et due à quelqu'un des successeurs de Michel-Ange, les Tribolo ou les Silvio Cosini, ouvrant déjà la voie au style classique qui s'épanouira chez nous au XVII<sup>ème</sup> siècle.*

3/ D'une intéressante communication de M. C. de Meaux, *La rotonde de la Bastie d'Urfé* (*Bulletin de la Diana*, 1958) nous extrayons les lignes suivantes :

*Quant au Bacchus personnifiant l'automne et placé actuellement sous le dôme de la rotonde, il a longtemps habité dans la grotte ou salle de fraîcheur à côté de la chapelle. En 1606 Anne d'Urfé décrit : "il y a aussi une crotte (sic) où il y a plusieurs et grandes statues de marbre apportées d'Italie". En 1619, le R.P. Fodéré ajoute : "Claude d'Urfé fit faire au devant ladite chapelle une grotte assortie à de grandes statues de marbre qui représentent les quatre saisons de l'année dont celle qui représente l'automne est en forme d'un grand géant qui a bien neuf pieds de hauteur"<sup>23</sup>. La taille de cette belle statue a frappé le visiteur ce qui laisse supposer qu'elle ne provenait pas du même atelier et ne faisait pas partie du même ensemble que les trois autres statues disparues à une époque inconnue.*

La lecture et la comparaison de ces textes peut nous inspirer quelques commentaires.

Qui était Claude d'Urfé cité par le R.P. Fodéré ? Claude d'Urfé fut le rénovateur de la Bastie en transformant une maison forte en château de la Renaissance. Né en 1501, il fut attaché dans sa jeunesse à la maison de François I<sup>er</sup> qui le nomma en 1535 bailli de Forez. Envoyé, en 1548, au concile de Trente, il fut l'année suivante nommé ambassadeur auprès du Saint-Siège à Rome et ne revint en France qu'en 1553 où il mourut en 1558.

Il est fort probable qu'il rapporta d'Italie des statues pour orner son château. Bacchus pourrait provenir d'un atelier célèbre, celui de Michel-Ange ou d'un de ses élèves. Car Buonarrotti dit Michel-Ange (1475-1564) s'était fixé définitivement à Rome en 1534. On peut même imaginer une rencontre de Claude d'Urfé et de Michel-Ange, tous deux se trouvant à Rome à la même époque et étant proches du pape.

Suivons maintenant les pérégrinations de Bacchus. Arrivé d'Italie le voilà dans la grotte de la Bastie. Au XIX<sup>ème</sup> siècle, il s'y trouve toujours comme l'atteste une photographie de Monsieur Félix Thiollier figurant dans l'ouvrage du comte de Soultrait. Mais avant la vente du château en 1872 à M. Verdolin, notre statue avait quitté le Forez pour la propriété du duc de Cadore située à Cannes.

Mais Bacchus devait revenir en Forez. La lecture du procès-verbal de la réunion de la Diana du 30 mars 1925 nous éclaire sur les circonstances de ce retour. Nous extrayons, de ce procès-verbal, les lignes suivantes :

*La mort du baron Robert Baude est un deuil pour la Diana. Vous vous souvenez, mes chers confrères, de l'acte généreux qui, il y a quatre ans, amena le baron Baude parmi nous. Un jour, il apprend que la Diana tente de restaurer la Bastie. Par héritage de famille il possède en sa demeure de Cannes, la belle statue de l'Automne, venue de la Bastie. Spontanément il offre à la Diana cette oeuvre d'art de haute valeur, disant ces simples mots : "je suis pour la tradition : si le souvenir de mon grand-père de Cadore peut être ainsi vivifié dans cette propriété qu'il posséda, je trouve que j'ai le devoir moral de placer cette statue à*

---

<sup>23</sup> Ce que nous avons souligné figurait en caractères italiques dans le *Bulletin de la Diana*.

*la Bastie". Ce don précieux est fait avec un large désintéressement. Cette statue de marbre est haute, lourde, d'un transport difficile. Le donateur veille à tout ; la statue arrive intacte à la Bastie : elle a repris sa place dans la salle de la rocaïlle où elle est harmonieusement adaptée.*

Bacchus après une escapade méridionale est donc revenu en 1921 dans la grotte à la même place qu'au siècle précédent comme en témoigne une photographie de la *Région illustrée* d'octobre 1929 (n°21).

Il y restera une trentaine d'années puis il sera transféré sous la rotonde du jardin. Pourquoi sous la rotonde ? M. C. de Meaux dans la communication citée précédemment en donne la raison : *En l'érigéant au milieu de la rotonde les Beaux-Arts ont écouté la suggestion de MM. de Soultrait et Thiollier qui n'avaient pas eu la bonne fortune de connaître le dessin d'Octave de la Bastie<sup>24</sup>.*

*Ils ignoraient légitimement que cette colonnade et sa coupole entouraient et couvraient tout d'abord un bassin<sup>25</sup>. Ils avaient donc souhaité que l'on plaçât dans cette rotonde, ornement principal des jardins, au milieu des parterres de fleurs et de légumes, l'effigie d'une divinité champêtre et comme la statue de Bacchus était disponible, ils avaient tout naturellement conseillé de l'ériger au centre de la rotonde.*

En 1995 l'inspection des Monuments historiques constatant que Bacchus avait subi des mutilations, notamment la perte de sa tête (fort heureusement récupérée et conservée en lieu sûr) décidait, avec l'accord de la Diana, de ramener la statue dans la grotte.

Ce transfert a été réalisé les 2 et 3 octobre 1995 par les soins de l'entreprise retenue par les Monuments historiques.

Le transport, de la rotonde jusqu'à la cour d'honneur, a été effectué avec un camion-grue, Bacchus retenu dans les airs par de larges sangles.

Le camion-grue ne pouvant pas passer sous la galerie pour accéder à la porte de la grotte, une entreprise spécialisée avait enlevé une des grilles de la cour d'honneur pour permettre le franchissement de l'ouverture.

Se trouvant enfin dans la grotte la statue a été déposée sur un plateau posé sur des rouleaux en bois de faible diamètre, permettant le déplacement de l'ensemble.

Ce travail délicat a été mené à bien sous le regard vigilant de l'administrateur du château.

Notre statue, après avoir retrouvé sa place initiale, a été confiée aux bons soins d'un sculpteur tourangeau afin de lui rendre son intégrité.

Depuis notre Bacchus apprécie d'avoir retrouvé un décor familier, surtout les belles grilles ornées de feuilles de vigne et de grappes de raisin. Il est aussi très sensible aux compliments des visiteurs lui trouvant fière allure.

Mais, paraît-il, la nuit venu, il déserte son socle et s'en va gambader dans les jardins de la Bastie ou sur les bords du *doux coulant Lignon*.

Surtout ne le répétez pas...

**Maurice Bayle**

---

<sup>24</sup> Octave de la Bastie (1798-1889). Dans les réserves de la Diana se trouve une série de ses dessins. L'un d'eux représente la rotonde de la Bastie où l'on remarque qu'il n'y a pas de statue sous le dôme.

<sup>25</sup> Cette année (1998), un bassin a remplacé la statue de Bacchus au milieu de la rotonde.

## L'affaire Dobinet



*Or entendez,  
Vous qui rime me demandez,  
Comment je me suis amendez  
de fame prendre.*

Rutebeuf ("Complainte", vers 1270) -  
Vécut de 1230 environ à 1285.

Il suffit de feuilleter la précieuse collection des *Chartes du Forez* pour éprouver de délicieuses "sensations historiques" ! Ainsi, dans leur volume VII, un acte relatif à la justice comtale, daté du 1er septembre 1291, classé selon le numéro 870, a inopinément piqué ma curiosité<sup>1</sup>. En ce temps-là, plus de sept cents années en arrière, Philippe IV le Bel<sup>2</sup> règne sur une France étriquée. Le petit-fils de Louis IX qui n'est pas encore Saint Louis<sup>3</sup>, est confronté à de sérieuses difficultés financières. Il y a moins d'un an, pour la première fois, la monnaie royale a été dévaluée. Le Forez, quant à lui, est gouverné par son jeune comte, Jean 1er, seulement âgé de quinze ans, mais qui, déjà, se fait remarquer par son autorité affirmée, son sens aigu de l'administration et des finances publiques<sup>4</sup>. Au reste, la réorganisation qui s'instaure n'est pas sans inquiéter certains seigneurs locaux, jaloux de leurs prérogatives féodales. Dans ce lointain Moyen Âge il advint "l'affaire Dobinet".

L'an de grâce 1291 en est au premier septembre. Comme à l'accoutumée, ce samedi est le jour d'un marché réputé à Montbrison et bien au-delà. Tôt le matin, depuis la plaine ou la montagne proches, les marchands viennent nombreux de plusieurs lieues à la ronde. Ils convergent vers les sept portes de la cité comtale enfermée dans l'enceinte de ses épaisses murailles jalonnées d'un faisceau de tours crénelées. Charrois brinquebalants, colporteurs encombrés de lourdes besaces, paysans aiguillonnant leurs bêtes se hâtent en un long cortège pittoresque. Pour avoir acquitté son droit de péage, chaque forain s'installe à l'emplacement qui lui est dévolu. Les anciens privilégiés de la "boucherie vieille" dressent leurs étals sanguinolents sur la place haute de l'église Saint-Pierre, devant l'entrée du château, mais une "boucherie neuve" s'est installée plus bas sur les berges du Vizézy. Telle placette, une ruelle attenante sont dévolues à la "savaterie" qui exhale l'odeur épicée des cuirs, alors que les drapiers encerclent

1 - GUICHARD, G., Comte de NEUBOURG, PERROY, E., DUFOUR, J.E. : "Chartes du Forez, antérieures au XIVe siècle", volume VII, 870, Protat Frères, Mâcon, 1938.

2 - Sacré le 6 janvier 1286, marié en octobre 1284 à Jeanne de Navarre-Champagne.

3 - Il le sera le 11 août 1297.

4 - Jean 1er, comte de Forez (1276-1278-1333), reconnu majeur à l'âge de douze ans (1288), a tout aussitôt châté son indélicat tuteur Hugues de Bossonnelle.

d'un réseau d'étendages la robuste charpente de bois de la halle aux serges. Ici, les sauniers moulent en cadence le précieux sel gemme avec leurs petits moulins de pierre. Ailleurs, la "tupinerie" exhibe la parade ventrue de ses pots en terre cuite. Près de la petite rivière, devant l'hôpital, se tient la "grenette", dont les sacs pansus laissent s'échapper quelques grains convoités par des poules caquetantes et une volée d'oiseaux. Non loin, la "vacherie" répand l'odeur forte de son marché aux bestiaux. Plus au nord, en contrebas du château, coiffées de couvercles en bois graisseux, les jarres vernies de l'"huilerie" encombrant l'étroite rue de la Croix<sup>5</sup>. Une foule bigarrée et animée déambule, piétine, enserrée par le désordre des éventaires et déballages.

Là-haut, sur la butte, dans l'une des vastes salles sombres du donjon féodal, un personnage en pourpoint de drap et haut-de-chausses violet, coiffé d'un chaperon noir épinglé d'or, tout en marchant de long en large, énonce lentement, en latin médiéval, le texte d'un jugement qu'un clerc attentif calligraphie de sa plume d'oie sur un parchemin effrangé :

*Nos Johannis de Salvaygniaco, ballivus in cominatu forensi, notum facimus universis...*

*Nous Jean de Salvaigneu, bailli du comté de Forez, à tous faisons connaître...*

Au fur et à mesure de sa dictée, l'officier de justice, hier encore châtelain de Montbrison, se remémore la suite des événements de ce triste et fâcheux fait divers dont, en titre, il tire aujourd'hui la conclusion :

*Absolucio Aydeline uxoris Mathei Dobineti et ius matris.*

*Acquittement d'Adeline, épouse de Mathieu Dobinet et de sa mère.*

L'hiver précédent n'en avait pas encore terminé de ses rudes frimas que l'on avait retrouvé, tout près de Montbrison, allongé entre les ceps d'une vigne pentue, le cadavre quelque peu dévoré par les bêtes sauvages d'un jeune bourgeois de la cité que l'on identifia sans trop de peine, Mathieu Dobinet. Les restes du malheureux, enveloppés dans un linceul, furent aussitôt ramenés à son domicile où son épouse Aydeline et sa belle-mère Audeye les accueillirent avec moult pleurs, cris et longs gémissements. Lors des funérailles du lendemain, le voisinage se montra distant envers les deux femmes pourtant éplorées. Déjà, le bruit courait que la mort de Mathieu Dobinet n'était pas naturelle, qu'il avait été sauvagement assassiné, poignardé ou empoisonné, non pas attaqué par les loups. En catimini, les langues patoisantes des commères allaient bon train avec la sempiternelle assurance du : "Ça devait arriver...", "Pas étonnant..." De proche en proche, la rumeur s'enfla pernicieusement ; elle se propagea de ruelle en ruelle depuis les fontaines où les femmes allaient régulièrement puiser l'eau ; sournoise, elle s'infiltra dans les demeures où elle fit les confidences des veillées. Les ragots désignaient les coupables : "Ce sont elles, bien sûr, les misérables !" Pour de soi-disant raisons financières diversement interprétées, les deux femmes, complices, se seraient conjointement débarassées d'un gendre et mari jugé encombrant. D'aucuns chuchotaient qu'elles étaient ensorcelées, de viles créatures du démon. Anonyme et insinuante, l'opinion accusatrice sut se faire entendre du jeune comte, Jean 1er. Le bailli, Jean de Salvaigneu, ouvrit donc une enquête et, à titre préventif, ordonna qu'on lui amène les présumées coupables. Quoique Audeye et Aydeline, larmoyantes et piteuses, protestèrent hautement de leur innocence, elles furent néanmoins incarcérées séparément dans un cachot sordide. "Ces hypocrites finiront bien par avouer leur crime", pensèrent les clercs. Pour les confronter à Dieu, dix fois on les traîna, enchaînées, dans la pénombre recueillie des églises paroissiales de la cité et de ses proches faubourgs, à Saint-

---

5 - LATTA, C. : "Histoire de Montbrison", Horvath, La Diana, Lyon, 1994.

André, Saint-Pierre, Sainte-Marie-Magdeleine. On les conduisit même jusqu'à Sainte-Croix de Savigneux dont le prieur nommait aux cures de Montbrison<sup>6</sup>. En vain. Confondues en lamentations et en prières, la mère et sa fille persistèrent à nier être des criminelles. Comme les accusations s'obstinaient dans leur dénigrement anonyme, le bailli décida de faire publiquement un appel à témoins. À chaque carrefour, un héraut emboucha sa longue trompette avant de proclamer, les mains en porte-voix : *Oyez, Oyez, braves gens de Montbrison, tous ceux qui veulent témoigner dans l'affaire du meurtre de Mathieu Dobinet, qui possèdent des preuves à l'encontre des prévenues, sont priés de se faire connaître...*

Les mois d'été passèrent sans que quiconque se présentât en accusateur au château comtal. Peut-être certains délateurs zélés redoutaient-ils que leurs preuves jugées insuffisantes, ils soient, selon le droit commun, sévèrement condamnés pour fausse accusation, pire pour blasphème.

Ce 1er septembre "suivant la fête de la Décollation de saint Jean le Baptiste", Jean de Salvaigneu a donc décidé d'absoudre les deux prévenues. Il l'annonce en termes juridiques choisis où la subtilité des mots n'a d'égale que la prudence du langage : *Igitur nos, visis omnibus hiis que animum nostrum super predictis movere potuerunt, ipsas matrem et filiam reputantes de facto huiusmodi penitus innocentes, cum de facto predicto eas non inveniremus culpabiles...* que l'on traduit par : *Cela étant, agissant en notre âme et conscience, nous sommes sur le fond intimement convaincus et estimons que ladite mère et sa fille sont innocentes, proclamons de fait que nous n'avons pas prouvé leur culpabilité...*

Comme on aimerait en savoir davantage sur la personnalité des trois protagonistes de cette douloureuse affaire ! D'abord qui sont-ils ? Mathieu Dobinet et son épouse Aydeline (Adeline, dirions-nous aujourd'hui) n'ont pas d'enfants. Ils paraissent jeunes encore, aux environs de la trentaine. Le patronyme de Audeye (Aude ?) et d'Aydeline n'est pas mentionné dans l'acte de justice. Le juge a le souci de ne pas le compromettre, d'autant qu'à cette époque les femmes portent rarement le nom de leur mari. La belle-mère de Mathieu et mère d'Aydeline, semble être veuve. Peut-être même cette supposée quinquagénaire a-t-elle vu mourir son mari peu après la naissance de leur fille. Alors, sans doute, exerce-t-elle sur son unique enfant une certaine influence, voire sa domination. D'ailleurs, Audeye, Aydeline et son époux vivaient probablement ensemble sous le même toit. La conjecture nous laisse imaginer Mathieu Dobinet comme un propriétaire terrien aisé faisant cultiver ses terres agricoles, ses vignes par des journaliers loués, annuellement. Ses biens fonciers sont-ils situés au lieu-dit "Binet", près de Montbrison ? Cela pourrait expliquer son patronyme : "do Binet". Au sens du Moyen Âge, Mathieu Dobinet est un bourgeois, puisqu'il habite en ville. Le prénom *Aydeline*, plutôt réservé à la caste aristocratique, porte à croire que la jeune femme et sa parenté sont de bonne condition sociale, quoique moins argentée que la famille de l'époux. Selon l'usage du moment qui, au reste, se maintiendra longtemps par la suite, le mariage satisfait à l'endogamie. Il résulte d'une tractation parentale intéressée.

Que l'opinion de leurs amis et voisins soit aussi malveillante à leur égard suppose une certaine mésentente au sein du ménage. En particulier, les relations entre Mathieu et Audeye, sa belle-mère, devaient être tendues, jalonnées de disputes retentissantes. À cette époque, les rapports sociaux sont étroits et le cercle de famille s'élargit au voisinage. On se connaît souvent assez loin à la ronde, "de près ou de loin, en mal ou en bien".

---

6 - Sainte-Croix de Savigneux est, en quelque sorte, "l'église-mère" de la communauté catholique de Montbrison.

Il reste que Mathieu Dobinet a été retrouvé mort et en partie dévoré par des “animaux” (*animalibus*). Un commentaire annexé à la publication de cette charte<sup>7</sup> formule l’hypothèse selon laquelle le malheureux aurait été “tué et dévoré par des loups”. Certes, il n’était pas rare que pendant la saison hivernale des bandes affamées, s’écarter de leurs tanières des monts du Forez, s’approchent de Montbrison. La présence de loups dans la province, certes décroissante à force de pièges et de battues, sera longtemps constatée, jusqu’au début de ce siècle<sup>8</sup>. En 1291, le loup est un animal à la fois respecté et redouté, au centre de nombreuses légendes, notamment celle, fameuse, de saint François d’Assise<sup>9</sup>. Le loup Ysengrin est un “personnage” essentiel du “Roman de Renart”, épopée animalière rédigée par une vingtaine d’auteurs différents de 1171 à 1250. Goupil le fourbe joue cruellement avec la crédulité, la “bêtise”, de son compère Ysengrin, gras et massif. Quant à la louve, Hersent, elle est altière, emportée, d’une sensualité violente. Les trouvères du nord et les troubadours méridionaux colportent de château en château ce pastiche, plein de jubilation, des guerres privées féodales, des outrances de petits seigneurs et de la chevaleresque. Bref, il est possible que l’opinion montbrisonnaise se réfère à une certaine morale en attribuant au loup mythique le seul dépeçage du malheureux Mathieu Dobinet. L’animal féroce parachève le meurtre comme pour en montrer l’abomination. Dans la réalité, les animaux nécrophages pourraient tout aussi bien être des chiens errants, car ils sont alors fréquents. Le bourgeois montbrisonnais s’en allant inspecter ses vignes au terme de l’hiver a pu être surpris et éborgné par un ou plusieurs loups.

Sur le fond de ce fait divers, la procédure judiciaire mise en œuvre est édifiante, car s’inscrivant dans un contexte médiéval, elle n’en reste pas moins d’inspiration forézienne. Insistante, vindicative, haineuse, l’opinion publique livre de supposées criminelles à la justice comtale. Elle les voue au gibet. Sans témoins ni preuves formelles, d’autant qu’à l’époque il n’existe pas de médecine légale. Sournoisement dénoncées, la mère et la fille crient leur innocence mais, peut-être pour leur protection, le juge les fait emprisonner, préventivement. Il ne semble pas que, contrairement aux mœurs de l’époque si souvent caricaturées de la “question ordinaire et extraordinaire”, les deux femmes aient été torturées dans leurs chairs pour obtenir leurs aveux, ni soumises à l’ordalie, jugement de Dieu outrancier. Elles seront seulement promenées dans différents lieux de culte pour que, selon l’esprit religieux du moment, leur conscience y subisse intensément la pression mystique de l’emprise divine. À bout de tourments, le bailli, ses clercs, le comte Jean lui-même, seront sensibles à la détresse candide des accusées au point de les croire effectivement innocentes et, de fait, victimes d’une calomnie. C’est pourquoi, Jean de Salvaigneu en appelle aux délateurs, que tous “témoins et sachants” paraissent enfin devant lui pour témoigner de leur accusation. Nul ne répond à cet appel. Le silence absorbe la médisance. Alors, passé le temps de la mise à l’épreuve, logiquement, sagement, Aydeline et Audeye, reconnues absoutes du crime dont elles ont été indûment accusées sont relaxées. Elles n’en auront pas moins passé six mois dans une geôle du château.

---

7 - Renvoi 3, p. 1 : “Il était donc vraisemblable qu’un homme fût tué et dévoré par les loups aux portes de Montbrison, vers le printemps.” Le texte ne le précise pas : “... *quod a feris animalibus fuerat devescatus.*”

8 - Le 17 décembre 1902, deux loups sont tués près du Chambon-Feugerolles. Un siècle auparavant, en 1810, 29 loups avaient été tués dans notre département.

9 - Un loup féroce semait la terreur dans la ville italienne de Gubbio. Les habitants implorèrent François d’Assise de les en débarrasser. Le saint homme s’avance vers l’animal : “Viens ici, frère loup, je te commande de la part du Christ de ne faire de mal, ni à moi, ni à personne”. La bête vint docilement se coucher aux pieds du moine. Désormais, le loup, gardien de la cité, sera adopté par ses habitants.

Qu'est-il alors advenu d'Aydeline et de Audeye ? Ont-elles préféré s'en aller vivre ailleurs, en un autre lieu où elles n'étaient pas connues pour fuir à jamais ces regards sournois, lourds de soupçons, cette "mauvaise réputation" qui, désormais, gluante, leur collera à la peau et pour longtemps. Aydeline, jeune veuve si profondément marquée, a-t-elle pu refaire sa vie ? A-t-elle dû, désespérée, trouver refuge dans un monastère ? Nous ne saurions évidemment le dire puisque, semble-t-il, toute trace des lendemains de ce jugement est effacée, si tant est qu'elle ait jamais existé. Hormis la charte miraculeusement conservée, la nuit du temps, pudiquement, définitivement, a jeté le voile de l'oubli sur cette affaire.

La sentence est énoncée. De lui-même, le clerc inscrit au bas du parchemin la formule rituelle :

*In cuius testimonium, sigillum forensis curie presentibus litteris duximus apponendum.  
De par le roi, nous apposons en tête dudit acte le sceau de la Cour de Forez.*

**J**ean de Salvaigneu nous est inconnu, ou presque. L'ouvrage savant d'Édouard Perroy : "Les familles nobles du Forez au XIIIe siècle"<sup>10</sup> ne nous livre, au fil de ses pages, que quelques rares informations éparées le concernant. Rien qui nous permette d'approfondir l'existence du bailli forézien. On sait seulement que Jean de Salvaigneu, né vers 1250, est un riche bourgeois de Montbrison, sans doute issu du milieu commerçant. Instruit, il se fait apprécier à la cour du comte Guy VI (1253-1270-1278) et devient l'administrateur zélé de son jeune fils Jean 1er. La confiance dont il jouit, son entregent, le conduiront à servir de prête-nom à ses maîtres pour l'acquisition de seigneuries, celle d'Estaing sur Virigneu à Arnoud Chauderon, en 1277, celle de Fauris à Marguerite Raybe, en 1286. À cette époque, Jean 1er fait de Salvaigneu son châtelain avant de le nommer bailli, officier de robe rendant la justice en son nom. Ce notable parvenu a épousé Mathève de Chambéon, née vers 1270, dont le père, Giraudet, est un opulent marchand drapier de Montbrison<sup>11</sup>. Le couple semble n'avoir donné le jour qu'à des filles. L'une d'elles est mariée à un boucher de la ville, une autre, Agnès (Guyn), a épousé Guichard de Barges. Qu'une troisième fille se soit unie avec le seigneur d'Anjo, branche de la puissante maison des Roussillon, comme le prétend le chanoine-historien Jean-Marie de La Mûre, paraît peu probable. Jean de Salvaigneu sera aussi bourgeois de Saint-Héand, petite cité où il percevra les redevances d'une "censive". Il disparaît bien avant son épouse, d'environ vingt ans sa cadette, puisqu'en 1314, à l'occasion d'un testament, elle est mentionnée remariée à Bonchose de Chorsin. En 1357, son gendre Guichard de Barges associé à Guillaume d'Écotay, beau-frère de ce dernier, sont les exécuteurs testamentaires de Mathève de Chambéon, toujours mentionnée "veuve de Jean de Salvaigneu" et définitivement qualifiée de "riche bourgeoise montbrisonnaise"<sup>12</sup>.

Roger BRIAND

---

10 - PERROY, É. : "Les familles nobles du Forez au XIIIe siècle - Essai de filiation", tomes I et II, Centre d'Études Foréziennes, Saint-Étienne, La Diana, Montbrison, 1977. Augmenté de la "table alphabétique des noms de famille" correspondante établie par Philippe POUZOLS-NAPOLÉON en 1991.

11 - PERROY, É. : op. cit. p. 181, p. 437.

12 - PERROY, É. : op. cit. p. 238, p. 316. Henri de Chambéon, l'un des frères de Mathève, veuf d'une Éluy, devient par remariage seigneur de Vaurette, en 1317, et censitaire des Hospitaliers, près de Montbrison, en 1322. De fait, sa fortune de bourgeois parvenu sauve cette seigneurie de la ruine.

---

## Un château de Saint-Marcellin

# Le Colombier

Aujourd'hui, le Colombier se situe au nord du bourg de Saint-Marcellin-en-Forez, au détour d'un virage de la route départementale 498. Le rez-de-chaussée de l'édifice est occupé par un restaurant qui a pris pour nom "Le Manoir du Colombier"<sup>26</sup>. Avant d'être la propriété de deux antiquaires stéphanois, le château appartenait à la famille de Mazenod qui possède encore le clos contigu où se trouve leur demeure actuelle dont la fin de la construction remonte à 1829. Depuis 1672, date à laquelle Charles de Mazenod épousa Jeanne de Tournon, et jusqu'en 1839, le château fut habité, de façon intermittente<sup>27</sup>, par la famille de Mazenod.

Le clos du Colombier, voisin du château, est, nous l'avons dit, propriété de la famille de Mazenod depuis le début du XIX<sup>ème</sup> siècle. Il comprend un pré de 3 ha 74 a 50 ca, un bâtiment rural de 460 m<sup>2</sup> et une terre de 3 ha 27a.<sup>28</sup>

Dans cette description, nous pouvons constater qu'il s'agit d'un terrain nu, dépourvu de propriété bâtie, sauf un vaste bâtiment rural. En revanche, sur le plan cadastral de 1812, apparaît un château, de type "maison forte", avec tours, fossés et pont-levis. Ce château a donc disparu entre 1812 et 1824.

A-t-il été rasé ? S'est-il écroulé du fait de son délabrement, ou bien ses propriétaires étaient-ils exemptés d'impôt foncier du fait de sa vétusté ? On ne trouve pas trace de ce château ni sur la matrice cadastrale ni dans les archives de Mazenod. Il apparaît aujourd'hui un seul château ancien, qui abrite le restaurant "Le manoir du Colombier" et que nous appellerons la maison Tournon.

L'habitation actuelle de la famille de Mazenod fut construite au XIX<sup>ème</sup> siècle sur les ruines de l'ancien château, visible seulement sur le plan cadastral de 1812. Quelle bâtisse, de l'ancien château ou de la maison Tournon, peut prétendre se nommer le "Château du Colombier" ?

### Description de la maison Tournon

Nous reprenons ci-dessous la description, parfaite, du Colombier faite dans le *bulletin de la Diana* en 1982 :

*Des pièces du rez-de-chaussée, on pénètre dans la cour où sont groupés les éléments architecturaux les plus remarquables :*

*Galleries à colonnes en étage, évoquant mieux la bastide cévenole qu'une "loge" toscane.*

<sup>26</sup> Le mot "manoir" ne s'utilise pas en Forez.

<sup>27</sup> La famille de Mazenod possédait aussi le château de la Chance à Pavezin.

<sup>28</sup> Matrice cadastrale de 1824, mairie de Saint-Marcellin.

*Tourelle d'escalier sur plan hexagonal engagée vers le milieu de la façade avec, en légère saillie, un couronnement de colombages remplies de briques.*

*Pigeonnier, modeste, justifiant encore l'appellation de l'ensemble des bâtiments.*

*Mur de clôture extérieur portant un chemin de ronde bordé d'un parapet à crête de merlons ornementaux, dés coiffés de petites pyramides et alternant avec les créneaux taillés à deux pans pour rejeter l'eau de part et d'autre du faîte.*

*Puis surplombant l'arceau en plein cintre du portail d'entrée, un hourd, gracieux édicule où jouent les teintes passées des pierres de chaînage et des briques, qui prend appui sur six mâchicoulis de chaque côté du mur et s'abrite sous une toiture de tuiles écaillées, à quatre pentes raides avec large forjet.*

*Gravée sur une pierre d'appareil, la date de 1636 paraît indiquer la réalisation des travaux, qui ont conféré à l'édifice son aspect à la fois défensif et coquet.*

*La façade méridionale est loin de rester banale : perron, porte d'honneur entourée de grandes fenêtres, prennent une ordonnance presque majestueuse de belle maison bourgeoise, au-dessus de laquelle un peu de recul laisse voir la surélévation de la cage du grand escalier central qualifiée de donjon.<sup>29</sup>*

## **Historique de la maison Tournon**

La famille de Mazenod en devient propriétaire en 1672, lors du mariage de Charles de Mazenod et de Jeanne de Tournon qui l'apporte en dot<sup>30</sup>.

Jeanne de Tournon était née le 8 octobre 1657. Elle était fille de Charles de Tournon et d'Antoinette Terrasson. Les membres de la famille de Tournon, dont le nom est plus souvent orthographié "Tournon", sans la particule, sont qualifiés, "d'honorables, ou honnestes ou bourgeois", et aussi de "Seigneur de la Lande". Ils ne sont pas nobles, mais semblent jouir d'une importante situation au XVII<sup>ème</sup> siècle. Jean-Baptiste Tournon, frère de Charles, vit dans sa maison en 1645<sup>31</sup>.

Suivant une plainte reçue le 16 novembre 1645, de Suzanne Bastet, la maison de Jean-Baptiste Tournon est dite se trouver près de la maison *Ronzy*, édifice que nous pouvons situer grâce au plan terrier du XVIII<sup>ème</sup> siècle<sup>32</sup>. Cette maison Ronzy n'est autre que l'écurie de M. et Mme de Mazenod. Elle se trouve effectivement à côté de l'actuel Colombier.

Dans l'inventaire fait après décès de Jean-Baptiste Tournon et daté de 1669<sup>33</sup>, la maison est décrite pièce par pièce, et la description correspond bien à celle de l'actuel Colombier. En comparant l'inventaire de Jean-Baptiste Tournon à celui de Michel de Mazenod<sup>34</sup>, qui y vivait avant 1828, nous retrouvons le même plan intérieur ce qui confirme qu'il s'agit bien de la même maison.

En revanche dans aucun des deux inventaires, de 1669 ou de 1828, il n'est question de "Colombier". Cette demeure est seulement qualifiée, de "maison de Jean Tournon" ou "maison de Michel de Mazenod". Il est probable que si cette maison avait porté le nom de "Colombier", les notaires n'auraient pas manqué de le mentionner, et plus d'une fois, car ils étaient payés à la ligne !!!

<sup>29</sup> *Bulletin de la Diana*, 1982, tome XLVII, p. 260 ; compte rendu de Jean Bruel.

<sup>30</sup> Suivant la tradition orale dans la famille de Mazenod.

<sup>31</sup> Plainte reçue le 5 novembre 1645 de Suzanne Bastet, femme Michel, par André Tricaud, à Saint-Marcellin, au logis de sieur Antoine contre Messire Charles et Jean de Tournon ; archives de la famille Mazenod.

<sup>32</sup> Plan terrier du XVIII<sup>ème</sup> siècle ; archives de la famille Mazenod.

<sup>33</sup> Inventaire des biens de feu Messire Jean-Baptiste de Tournon, du 1<sup>er</sup> avril 1669 : archives de la famille Mazenod.

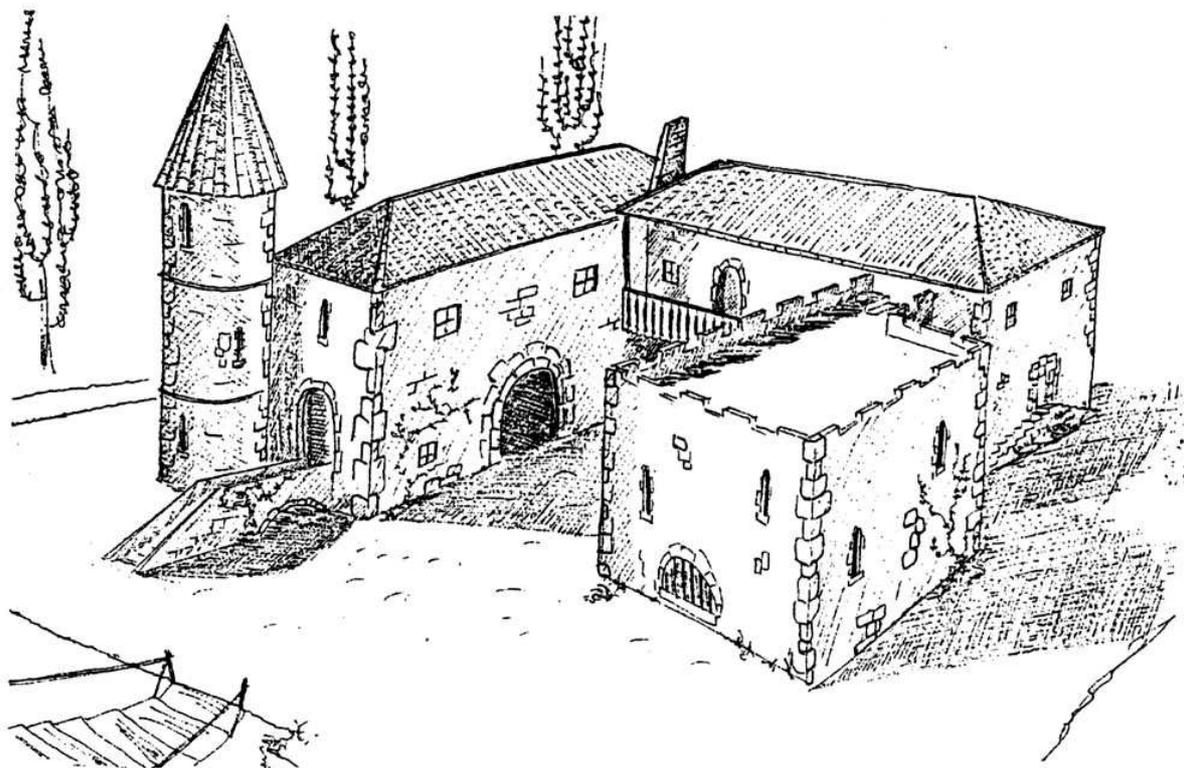
<sup>34</sup> Inventaire des biens de Michel de Mazenod, du 14 janvier 1828 ; archives de Mazenod.

La précision des inventaires permet de voir l'évolution du niveau de vie des habitants de cette demeure. Dans l'inventaire de 1669, l'habitation est sobre meublée et limitée au rez-de-chaussée, en revanche dans celui de 1828 la surface habitable s'étend au premier étage et de façon plus luxueuse.

Grâce à la description précise de la garde-robe de Mme de Mazenod<sup>35</sup>, on peut constater que cette dame ne s'habillait que de blanc ou, éventuellement, de couleur ivoire. Quelle femme de cette époque pouvait se permettre d'être constamment vêtue de blanc ? Elle ne devait pas passer inaperçue dans le village en ce temps-là !

En 1863, la maison Tournon devient, grâce à la générosité de Félix de Mazenod, un hospice pour les indigents<sup>36</sup>. Au XX<sup>ème</sup> siècle, elle fut partagée en plusieurs appartements à des fins locatives. Puis devenue insalubre, elle fut vendue à MM. Duclos et Mazoyer qui la restaurèrent avec goût.

Il est difficile de savoir, exactement, à quel moment la "Maison Tournon" prend le nom de "Colombier", puis de "Manoir du Colombier". Plusieurs cartes postales du début du XX<sup>ème</sup> siècle représentant cette bâtisse, ont pour légende "hospice de Saint-Marcellin". Dans le compte rendu de l'excursion de la Diana du 5 septembre 1981, M. Jean Bruel n'utilise pas le mot "manoir", mais "Château du Colombier".



**Essai de reconstitution du château du Colombier d'après le plan cadastral de 1813**

**Croquis de L. Silvera**

<sup>35</sup> Inventaire des biens de Michel de Mazenod, du 14 janvier 1828 ; archives de Mazenod.

<sup>36</sup> Archives de la fabrique de Saint-Marcellin.

## Plans terriers

Il est intéressant de noter les différences entre le plan terrier du XVII<sup>ème</sup> siècle et celui du XVIII<sup>ème</sup> siècle :

Au XVII<sup>ème</sup> siècle, le chemin tendant de la porte Gaillard au Pont de Chassigneux ne passait pas près du Moulin du Sauze, comme nous le constatons au XVIII<sup>ème</sup> siècle, et encore de nos jours. Ce chemin accédait à une papeterie<sup>37</sup>.

Les propriétaires du Colombier<sup>38</sup> achetèrent la parcelle où se trouvait le chemin, depuis celui-ci passe près du moulin du Sauze, contournant le Clos du Colombier. Nous pouvons constater, aussi, que sur le plan du XVII<sup>ème</sup> siècle, la porte neuve n'existait pas encore. En revanche, sur les deux plans, le château du Colombier est bien situé à la même place que sur le plan cadastral de 1812.

Ce même plan cadastral apporte quelques renseignements sur l' aspect antérieur du château. Au XIV<sup>ème</sup> siècle, époque à laquelle le Colombier est cité pour la première fois, les fossés suivaient les bâtiments, ce qui laisse supposer un édifice de type forteresse ou maison forte, avec quatre tours carrées.

Au cours des siècles le château a été remanié par rapport à la configuration primaire. La maison représentée sur le cadastre de 1812<sup>39</sup>, est un bâtiment en forme de "U", les fossés sont conservés, l'allée de marronniers est toujours visible de nos jours, grâce à la survie de quelques arbres.

## Historique du Colombier

Le château du Colombier se trouvait jusqu'au début du XIX<sup>ème</sup> siècle, à peu près, à l'emplacement de la demeure actuelle de M. de Mazenod<sup>40</sup>. Il est cité une première fois le 10 juillet 1324 : Jean Mareschal rend hommage au comte de Forez pour son château du Colombier<sup>41</sup>.

Il reste propriété des Mareschal d'Apinac jusqu'au XVI<sup>ème</sup> siècle. Guicharde d'Albon, dame du Colombier, femme de feu Pierre d'Apinac, rend son âme à Dieu en 1573<sup>42</sup>. Avant sa mort, Pierre d'Apinac avait donné procuration à Anne de Rostaing<sup>43</sup> pour vendre sa rente noble de Saint-Marcellin.

En 1586, Claude d'Apinac, fille de Pierre d'Apinac et de Guicharde d'Albon, est citée en tant que "demoiselle du Colombier", son frère Jean d'Apinac possède un pré jouxtant la maison Tournon<sup>44</sup>. Les Apinac sont donc toujours seigneur du Colombier.

En 1588, Anne de Rostaing vend la rente noble de Saint-Marcellin à André de Fournier, époux de Anne de Grézolles<sup>45</sup>.

---

<sup>37</sup> Bâtiment signalé par un "A", sur le plan terrier.

<sup>38</sup> Nous ne savons pas lesquels exactement.

<sup>39</sup> Cf. l'essai de reconstitution ci-dessus.

<sup>40</sup> Plan cadastral de 1812.

<sup>41</sup> Emile Salomon, *Châteaux historiques du Forez*.

<sup>42</sup> Pierre tombale dans l'église de Saint-Marcellin.

<sup>43</sup> Seigneur de Sury.

<sup>44</sup> Plan terrier du XVII<sup>ème</sup> siècle ; archives de Mazenod.

<sup>45</sup> A.D.L. : D.E.M., 4268 ; d'après le terrier Bollier de 1491.

Le 24 mars 1667, entre 6 et 7 heures du soir, Anne de Grézolles "*teste dans une chambre, dans son lit, malade, en son château du Colombier*". Son fils, Pierre de Fournier hérite. Il est marié à Marguerite Muzino qui est originaire de Saint-Bonnet et possède de nombreux biens dans cette ville<sup>46</sup>.

Pierre de Fournier hérite par donation entre vifs, de son oncle, Claude Livet, des moulins du Sauze, Royer et de la papeterie<sup>47</sup>. Claude Livet avait été marié en premières noces avec Marguerite de Fournier<sup>48</sup>.

Marguerite Muzino, devenue veuve, fait un procès pour que soit reconnue la banalité de ses moulins. Mais les habitants de Saint-Marcellin continuent à faire moudre leur grain où bon leur semble<sup>49</sup>.

Le quatrième enfant de Pierre de Fournier et de dame Muzino, Claude-François de Fournier, seigneur de Montagnac, épouse le 6 juin 1689, Catherine de Charpin de la Forêt des Halles.

Le 23 février 1693, il acquiert les seigneuries de Saint-Marcellin et de Saint-Priest-en-Rousset de Charles de La Rochefoucault et de dame de Sourdis, son épouse. L'union de François de Fournier et Catherine des Halles dure peu. François meurt sans enfants, léguant tous ses biens à sa femme.

Catherine Charpin épouse en secondes noces, le 28 février 1699, Annet, comte de Chavagnac, dont elle a une fille Marie-Anne.

Marie-Anne de Chavagnac, seule héritière de ses parents, épousa le 10 février 1721 le marquis Thomas-Joseph d'Espinchal. Elle décède en 1772, laissant une fille et un fils, Louis.

Louis est capitaine d'infanterie au régiment de Roussillon cavalerie. Il réside en son château du Colombier. Il épouse une lointaine cousine du côté maternel, Catherine de Chavagnac, dont il eut un fils, Joseph-Thomas qui fut le dernier maître du Colombier.

En 1789, la tourmente de la Révolution le force à émigrer. Ses biens sont confisqués<sup>50</sup>.

Le conseil municipal envisage de transformer le château en logements sociaux. Finalement les biens de l'émigré d'Espinchal sont vendus aux enchères, le 2 fructidor an IV (20 août 1795) à Claude Touilleux, marchand à Saint-Etienne et à Michel Rochette de Boisset-Saint-Priest<sup>51</sup>.

Catherine Touilleux, la femme ou la fille de Claude Touilleux, était, d'après Aujogue Baron<sup>52</sup>, la maîtresse du sinistre conventionnel Javogues. Claude Javogues allait rendre visite à son cousin Claude Pupier de Brioude qui faisait fonction de greffier à Saint-Marcellin. Claude Pupier ne tenait pas Javogues en estime car il avait fait exécuter des membres de sa famille<sup>53</sup>. Mais il lui faisait bonne figure, récoltant lors de leurs conversations, quelques indiscretions, ce qui lui permit de mettre en garde certains de ses concitoyens en danger de mort. Entre autres, M. Boyer du Moncel, seigneur de Batailloux, qui bien qu'il représentât le tiers état aux états généraux, fut tout de même molesté par quelques farouches

---

<sup>46</sup> A.D.L. : D.E.M., 4468.

<sup>47</sup> Cf. plan terrier.

<sup>48</sup> Soeur de Pierre de Fournier.

<sup>49</sup> "Procès banalité des moulins" ; D.E.M., 4268 ; A.D.L.

<sup>50</sup> Fonds d'enregistrement, non inventorié, archives Diana, Montbrison.

<sup>51</sup> A.D.L. : série Q.268, 648 et 647.

<sup>52</sup> Aujogue Baron : vicaire à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle (1890-1900), qui a fait, sous forme de cahier, un historique sommaire de Saint-Marcellin, d'après les archives de fabrique et les souvenirs des vieux Marcellinois. Il nous a laissé une croustillante histoire, au jour le jour, des différents faits survenus à Saint-Marcellin pendant son ministère.

<sup>53</sup> Marie-Anne Pupier, victime de la Révolution le 2 février 1794.

révolutionnaires marcellinois qui... *par comble de raffinement, lui coupèrent la queue de sa perruque...*

Javogues, lui aurait volontiers fait couper la tête, mais, sans doute à Saint-Marcellin, ne voulait-il pas se faire plus sanguinaire qu'il n'était, surtout aux yeux de sa maîtresse ! Cette attitude a peut-être sauvé quelques Marcellinois, réfractaires à la Révolution.

En 1804, la tourmente passée, Napoléon bien installé au pouvoir, Joseph-Thomas d'Espinchal revint à Saint-Marcellin, espérant recouvrer ses biens. Il y resta environ une année, puisqu'il amodia pour un an et 12 francs la chapelle que ses ancêtres possédaient dans l'église de Saint-Marcellin. Mais il résilia cette amodiation le 30 mai 1806, ne gardant plus aucun bien dans la commune de Saint-Marcellin<sup>54</sup>.

Quelques années plus tard, Michel de Mazenod racheta le clos du Colombier. Dans son inventaire après décès de 1828, son beau-père réclame sur l'héritage *une somme capitale de 43 500 F prêtée par lui et son fils pour l'acquisition d'immeuble venant de M. d'Espinchal.*<sup>55</sup>

Félix de Mazenod, fils de Michel, fit construire, à l'emplacement du Colombier, la demeure que la famille de Mazenod occupe encore de nos jours. Qui a fait démolir le château du Colombier, au début du XIX<sup>ème</sup> siècle ? La famille Touilleux ? La famille de Mazenod ?

On peut supposer, aussi, que l'ancien château fut démantelé par un marchand de biens, comme ce fut le cas de nombreux bâtiments à cette époque, pour servir de carrière : pourquoï pas Claude Touilleux et M. Rochette ?

Un bâtiment situé dans le clos du Colombier, édifié après 1812, possède des encadrements anciens de pierre. S'agit-il d'un réemploi ? M. Patrick de Mazenod nous a confié que, par temps sec, les substructions du vieux château apparaissent sur la pelouse.

Laquelle de ces antiques demeures est le château du Colombier ?

Maison Tournon : en 1645, Jean-Baptiste de Tournon habite la maison que l'on appelle aujourd'hui le Colombier. En 1669, il y décède.

Le Colombier : à cette même époque en 1667, Anne de Grézolles, veuve de Pierre de Fournier, teste en son château du Colombier.

Ce n'est qu'au XX<sup>ème</sup> siècle que la maison Tournon prend le nom de Colombier<sup>56</sup>.

Peut-être est-ce en souvenir du château disparu : lorsque le Colombier et la maison Tournon n'étaient qu'une seule et même propriété : celle des Mareschal d'Apinac ?

Le morcellement entre le clos du Colombier et la maison Tournon a-t-il eut lieu lors de la vente des biens de Pierre d'Apinac ?<sup>57</sup> Pierre Fournier achète le clos et le château du Colombier. La famille Tournon achète-t-elle alors le bâtiment<sup>58</sup> appelé aujourd'hui "le Colombier" ?

L'actuelle maison du Colombier est-elle le seul vestige de "la rente noble du Colombier" et pour ce fait garde-t-elle l'honneur de porter son nom ?

**Mireille Busseuil - Suzanne Pommier**

<sup>54</sup> Cahier Aujogue Baron, n°3, 1900/1902, note en fin de cahier.

<sup>55</sup> Archives de fabrique de Saint-Marcellin.

<sup>56</sup> Inventaire des biens de Michel de Mazenod, le 14 janvier 1828 ; archives de Mazenod.

<sup>57</sup> Emile Salomon, *Châteaux historiques du Forez*.

<sup>58</sup> A.D.L. : D.E.M., 4268 ; d'après le terrier Bollier de 1491.

## Baptiste Fay (1890-1917) un soldat forézien mort pour la France au Chemin des Dames

En novembre dernier, à l'occasion du quatre-vingtième anniversaire de la victoire et de l'armistice de 1918, le premier ministre, Lionel Jospin, a évoqué à Craonne le souvenir des Poilus de 1914-1918 et de leurs souffrances ainsi que la bataille du Chemin des Dames au printemps de 1917. Le discours a fait quelque bruit car il évoquait aussi le souvenir des *mutins de 1917* et proposait de les réintégrer dans la mémoire nationale : des soldats avaient été alors *fusillés pour l'exemple* après un jugement sommaire des conseils de guerre. Sans d'ailleurs jamais abandonner leur poste, ils avaient refusé de continuer une offensive imbécile et sans issue. Finalement, le gouvernement de 1917 ne leur avait-il pas donné raison en limogeant le général Nivelle, responsable de la tuerie ? D'ailleurs n'étaient-ils pas très souvent des soldats qui s'étaient distingués dans les offensives précédentes ? Ces événements et ces rappels historiques ont réveillé les mémoires et rappelé l'héroïsme et les souffrances inimaginables des soldats de la Grande Guerre.

Le hasard des conversations a fait que, au même moment, Marie Chèze-Fay, historienne de son pays de Saint-Didier-sous-Rochefort<sup>59</sup> - que les lecteurs de *Village de Forez* connaissent bien et qui a accepté de signer ce texte avec moi - me confiait une lettre annonçant, en 1917, le décès de Baptiste Fay, l'un de ses oncles, tué au Chemin des Dames. Il nous a semblé qu'il n'y avait pas de meilleur hommage à rendre aux Poilus de 1914 - et particulièrement aux malheureux soldats du Chemin des Dames - que de publier cette lettre<sup>60</sup> en la replaçant dans les événements de l'époque. Nous publions aussi la lettre de l'administration<sup>61</sup> reçue par le maire de la Côte-en-Couzan et lui demandant d'avertir les parents de Baptiste Fay de la mort de leur fils.

### Le soldat Baptiste Fay, de La Côte-en-Couzan

Marie Auguste Jean Baptiste dit *Baptiste* Fay était né le 1<sup>er</sup> mai 1890 à la Côte-en-Couzan, au village du Moncel où ses parents, Antoine (Antonin) Fay<sup>62</sup> et Angèle Martel<sup>63</sup>, étaient agriculteurs.

Antoine Fay, né en 1860 et Angèle Martel, née en 1867, avaient eu quatre enfants :

- Benoîte Fay, née à La Côte-en-Couzan le 7 octobre 1886, épouse de Joseph Faye, cordonnier à Saint-Priest-la-Vêtre (C'est elle qui reçut le lettre du soldat Desgouttes que nous publions).

- Ambroisine Marie Fay, née à La Côte-en-Couzan le 23 juin 1888, plieuse sur rubans à Saint-Etienne.

<sup>59</sup> Cf. Marie Chèze-Fay : *Saint-Didier dans sa belle époque*, Village de Forez, 1996.

<sup>60</sup> Cf. p. 24.

<sup>61</sup> Cf. p. 26.

<sup>62</sup> Antoine Fay, fils de Jean-Claude Fay et de Benoîte Maréchal, né à La Côte-en-Couzan le 12 mars 1860, cultivateur, décédé à La Côte-en-Couzan le 30 juillet 1925.

<sup>63</sup> Angèle Martel, née à La Valla le 20 mars 1867, épouse d'Antoine Fay, décédée à Saint-Priest-la-Vêtre, chez sa fille, le 29 janvier 1941.

- Marie Auguste Jean *Baptiste* Fay, né à La Côte-en-Couzan en 1890, agriculteur au Moncel, qui est le soldat mort pour la France au Chemin des Dames.

- Antoine Adrien dit *Emile* Fay<sup>64</sup>, né à La Côte-en-Couzan le 21 décembre 1896, agriculteur au Moncel puis épicier et quincaillier à Saint-Didier-sous-Rochefort.

Baptiste Fay, soldat de la classe 1910, fit deux ans de service militaire, puis, deux ans après la fin de son temps de service, il fut mobilisé en 1914. En 1917, il avait donc déjà passé cinq ans sous les drapeaux, dont trois ans de guerre. Soldat expérimenté, il était, nous le voyons dans la lettre qui annonce sa mort, chargé, avec l'un de ses camarades, du fusil-mitrailleur. Fantassin du 99<sup>e</sup> régiment d'infanterie, il est en 1917 sur ce front de Champagne, théâtre déjà de tant de combats, en particulier lors des grandes offensives de Joffre en 1915. Il participe, à partir du 16 avril, à l'offensive du Chemin des Dames.

## L'offensive du Chemin des Dames<sup>65</sup>

En décembre 1916, le général Nivelle avait été nommé commandant en chef des armées françaises en remplacement du général Joffre. Il se faisait fort, après l'échec de la stratégie des batailles d'usure - les affrontements de Verdun et de la Somme - de lancer par surprise une offensive qui permettrait de faire la "percée" conduisant à la victoire. On ne demandait qu'à le croire malgré les réserves faites par plusieurs de ses subordonnés. Le pouvoir civil, représenté par Ribot, président du conseil, et Painlevé, ministre de la Guerre, se laissa convaincre. L'offensive fut fixée au 16 avril sur le front de Champagne, au Chemin des Dames, au sud de Laon. Le 16 avril l'offensive est lancée ; dès les premières heures, l'échec est patent et il apparaît que l'effet de surprise a été manqué. Certes, la première ligne allemande est enlevée et Craonne est pris, mais le long des pentes du Chemin des Dames, les fantassins se heurtent au feu des mitrailleuses allemandes et certains régiments au soir du 16 avril sont presque anéantis. Nivelle donna cependant l'ordre de continuer l'offensive à tout prix et c'est cela surtout que l'Histoire lui a reproché. L'attaque reprit, en vain, le 17 avril, puis le 4 mai. Les pertes étaient terribles : en un mois, 45 000 soldats avaient été tués - *1500 tués par jour* ! - et 90 000 blessés. Les soldats se rendaient compte désormais de l'inanité de cette offensive. Nivelle fut limogé le 15 mai et remplacé par le général Pétain.

L'échec militaire, aggravé par l'entêtement de Nivelle<sup>66</sup>, était à la mesure de la folle ambition de l'offensive. Il eut comme conséquence la crise grave des mutineries de mai-juin 1917, bien connue depuis les travaux de Guy Pedroncini<sup>67</sup> : les soldats, sans abandonner leurs postes, refusèrent de continuer les "offensives suicides" auxquelles ils ne croyaient plus. Pétain rétablit l'ordre à la fois par la répression et par un changement de stratégie :

Les conseils de guerre prononcèrent 629 condamnations à mort mais Pétain exerça largement le droit de grâce qui lui avait été donné ; 49 furent exécutés, un condamné se suicida ; un autre, le caporal Moulia, condamné à mort bien que deux fois blessé et titulaire de deux citations, réussit à s'échapper. On voulut faire des exemples et beaucoup de mutins avaient été pris un peu au hasard. Surtout Pétain changea complètement de stratégie. Il ordonna aussitôt l'arrêt de l'offensive générale et s'employa la consolidation du front.

---

<sup>64</sup> Emile Fay était le père de Marie Chèze-Fay.

<sup>65</sup> Cf. Pierre Miquel : *Le Chemin des Dames*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1997 et Pocket, 1998.

<sup>66</sup> On pensa un moment faire passer Nivelle en jugement, mais la responsabilité du gouvernement qui l'avait soutenu, voire encouragé, était aussi en cause...

<sup>67</sup> Guy Pedroncini : *1917, les mutineries de l'armée française*, Paris, Gallimard-Julliard, coll. Archives, 1968.



## La bataille du Chemin des Dames en 1917

Cerny-en-Laonnois, dont le nom est entouré d'un cercle, se trouve au centre du dispositif offensif du général Nivelle.

C'est là, on le voit clairement sur la carte, que l'offensive française fut bloquée.

Le soldat Baptiste Fay fut tué à Cerny

Des offensives ne seraient désormais lancées que lorsque la préparation d'artillerie serait suffisante et pour atteindre des objectifs limités. "J'attends les Américains et les chars" disait Pétain qui vint lui-même l'expliquer aux soldats de première ligne dont il s'efforça d'améliorer les conditions de vie quotidienne. Mais on continua à se battre au Chemin des Dames jusqu'à la fin de la guerre...

## La mort du soldat Baptiste Fay

Les circonstances de la mort du soldat Baptiste Fay sont évidemment à replacer dans le contexte général de la bataille du Chemin des Dames que nous venons de rappeler. Elles nous sont connues par le récit émouvant - que nous publions intégralement - que fit l'un de ses camarades, Desgouttes, dans une lettre adressée quelques jours plus tard à la sœur aînée de Baptiste Fay, madame Faye<sup>68</sup>, de Saint-Priest-la-Vêtre.

Baptiste Fay, soldat du 99<sup>e</sup> R.I. appartient au 11<sup>e</sup> corps d'armée qui a participé à l'offensive du 5 mai. Après 48 heures d'effort, la ligne du Chemin des Dames n'est pas entièrement conquise. L'offensive continuait. Témoignage du soldat Desgouttes :

*Nous avons pris les tranchées b[oches] dans la nuit du 7 au 8 mai au chemin des dames dont vous avez certainement vu ce nom pendant ces derniers temps sur les journaux. Le 11, les Boches nous attaquent - après nous avoir fait subir un fort bombardement. Ils réussissent à pénétrer dans nos tranchées où un corps à corps qui a duré une bonne heure s'en est suivi ; enfin des renforts arrivent et les Boches se replient<sup>69</sup>.*

Les fantassins étaient bloqués, au centre du dispositif de l'offensive française, à Heurtebise et Cerny-en-Laonnois, par la violence des contre-attaques allemandes, appuyées par l'artillerie. Depuis cinq jours Pétain a remplacé Nivelle. On continue de se battre dans des offensives locales très meurtrières, marquées par des combats au corps à corps. Le soldat Desgouttes écrit :

*Le 20, les Boches réagissent, après un [bom]bardement terrible, ils attaquent de nouveau, ils réussissent aussi à rentrer dans quelques éléments de tranchée où un corps à corps des plus affreux se produit. les renforts n'ont pu arriver sous le bombardement. Le 3<sup>e</sup> bataillon dont celui de Baptiste supporte tout le choc et ne veut pas se rendre<sup>70</sup>.*

Le 20 mai, à sept heures du matin<sup>71</sup>, Baptiste Fay est tué devant Cerny :

*Votre frère était à son poste de combat, introduisait des bandes de chargeur à un fusil-mitrailleur dont il se servait lui aussi mais à ce moment c'est un de ses camarades qui tirait, lui tenait le fusil approvisionné. Il lève la tête pour voir si les Boches avançaient, alors c'est à ce moment qu'il reçoit une balle en pleine tête. Il n'a prononcé aucune parole car il est mort sur le coup<sup>72</sup>.*

Il est enterré sur le champ de bataille, en arrière de la première ligne mais sans que son camarade puisse s'occuper de sa tombe. Il y a aujourd'hui un monument près de Cerny.

Le 16 juin 1917, le dépôt de la 14<sup>e</sup> région militaire envoie une lettre demandant au maire de la Côte-en-Couzan d'avertir officiellement les parents de Baptiste Fay :

*J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, avec tous les ménagements nécessaires dans la circonstance, prévenir Monsieur Antonin Fay, au Moncel, du décès du soldat Fay Marie Auguste Jean-Baptiste, du 99<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 11<sup>e</sup> Cie, n<sup>o</sup>mle au corps 08186, classe 1910, recrutement de Montbrison, n<sup>o</sup> 1336, tombé au champ d'honneur le 20 mai 1917 au chemin des dames, près Cerny (Aisne).*

<sup>68</sup> Benoîte Fay avait épousé son presque homonyme Joseph Faye, de Saint-Priest-la-Vêtre.

<sup>69</sup> Lettre du soldat Desgouttes à Mme Faye (6 juin 1917), archives Marie Chèze-Fay.

<sup>70</sup> Ibid.

<sup>71</sup> La précision est donnée par la mention du décès, portée dans la marge de l'acte de naissance (mairie de la Côte-en-Couzan).

<sup>72</sup> Ibid.

**Document :**

**Lettre du soldat Desgouttes, du 99<sup>e</sup> R.I.,  
envoyée à la sœur de Baptiste Fay et donnant  
des renseignements sur les circonstances  
de la mort de celui-ci au Chemin des Dames.**

Le 6.6

Madame Faye,

A l'instant, je viens de recevoir votre lettre et je m'empresse de suite [de vous transmettre] des renseignements sur la mort de votre frère. Je vais vous renseigner le mieux que je pourrais. Nous avons pris les tranchées b[oches] dans la nuit du 7 au 8 mai au chemin des dames dont vous avez certainement vu ce nom pendant ces derniers temps sur les journaux. Le 11, les Boches nous attaquent - après nous avoir fait subir un fort bombardement. Ils réussissent à pénétrer dans nos tranchées où un corps à corps qui a duré une bonne heure s'en est suivi ; enfin des renforts arrivent et les Boches se replient en désordre en nous emmenant [quelques-uns des nôtres].

Le 20 les Boches réagissent, après un [bom]bardement terrible, ils attaquent de nouveau, ils réussissent aussi à rentrer dans quelques éléments de tranchée où un corps à corps des plus affreux se produit. Les renforts n'ont pu arriver sous le bombardement. Le 3<sup>e</sup> bataillon dont celui de Baptiste supporte tout le choc et ne veut pas se rendre et malgré le petit nombre parvient à chasser les Boches de la tranchée sans nous faire un seul prisonnier car trois cents préfèrent mourir que de se rendre. Maintenant que je vous ai expliqué les détails des attaques, je m'en vais vous expliquer ici comment votre frère a été tué. C'est le 20 au matin quand les Boches ont attaqué, votre frère était à son poste de combat, introduisait des bandes de chargeur à un fusil-mitrailleur dont il se servait lui aussi mais à ce moment c'est un de ses camarades qui tirait, lui tenait le fusil approvisionné. Il lève la tête pour voir si les Boches avançaient, alors c'est à ce moment qu'il reçoit une balle en pleine tête. Il n'a prononcé aucune parole car il est mort sur le coup, donc il n'a pas souffert du tout.

Vous me demandez aussi s'il a été enterré. Il a été enterré la même journée, derrière les premières lignes par le soin des brancardiers de sa compagnie. J'ai regretté beaucoup qu'ils n'aient pas pu le transporter en arrière du front car je lui aurais fait une belle croix avec une barrière et j'y aurais gravé son nom. Où il est, ce n'est pas facile, car le terrain change de jour en jour d'aspect. Croyez moi, madame, votre frère m'a fait bien du chagrin d'apprendre sa mort car c'était un bon camarade et c'était le seul que j'avais du pays. Il a été très regretté aussi de ses camarades de sa section. Vous recevrez sans doute dans quelques jours son mortuaire du ministère de la Guerre car c'est son caporal et un soldat qui ont été certifier chez l'officier des détails, qu'ils l'avaient vu tuer et tomber à côté d'eux.

Je termine en vous souhaitant beaucoup du courage pour vous et vos parents et toute votre famille pour la perte irréparable en la personne de votre frère et, croyez moi, ma douleur est grande moi aussi. Je vous l'aurais écrit mais je n'ai pas eu le courage, j'ai mieux aimé vous le faire savoir indirectement.

Recevez, Madame, mes plus sincères condoléances ainsi que à votre mari et vos pauvres parents et tachez de les consoler de votre mieux. Au plaisir de pouvoir causer de vive voix avec vous, mais il y a bien des embûches et bien des dangers car l'on s'attend à attaquer de jour en jour et toujours dans le même endroit. Bien à vous,

Desgouttes Jh, 99<sup>e</sup> [R.I.]

On y joignait les "condoléances de Monsieur le Ministre de la Guerre". Lettre terrible que les maires des communes redoutaient de devoir porter aux familles. En fait, les parents du soldat étaient déjà avertis par les renseignements que Desgouttes avait fait passer puis la lettre que nous publions. Le nom de Baptiste Fay est inscrit sur le monument aux morts de Saint-Didier-sous-Rochefort<sup>73</sup> sous le nom de Jean-Baptiste Fey<sup>74</sup>. La famille Fay fut durement éprouvée. Baptiste Fay avait un frère, Emile. Mobilisé en 1915, incorporé au 207<sup>e</sup> régiment d'artillerie de campagne puis au 86<sup>e</sup> régiment d'artillerie lourde, il fut gazé et mourut en 1932.

## Paroles de Poilus

En publiant une lettre de soldat, notre article veut aussi attirer l'attention de nos lecteurs sur le trésor inestimable que représentent les millions de lettres envoyées par les soldats pendant la guerre. Certes beaucoup ont disparu. Mais dans les familles, on les a souvent gardées, surtout si elles étaient les reliques laissées par des soldats morts pour la France. Des élèves nous ont souvent apporté de telles lettres, à l'occasion de l'étude de la guerre de 1914-1918. Et, lorsque Radio-France, pour commémorer dans ses émissions le 80<sup>e</sup> anniversaire de 1918, a pris l'initiative de collecter des lettres de Poilus, huit mille personnes ont envoyé des lettres. Une centaine viennent d'être publiées dans *Paroles de Poilus*<sup>75</sup>, édité dans une collection de poche et qui vient de connaître un grand succès de librairie, ce qui montre que ces événements sont toujours à redécouvrir...

## "Pitié pour nos soldats"

Les larmes d'Antonin Fay et d'Angèle Martel, celles d'Emile et de ses deux sœurs, lorsqu'ils lurent les lettres publiées ici, témoignent pour la souffrance de tant de parents, de frères et sœurs, d'épouses, de fiancées, de "marraines de guerre" et aussi de jeunes enfants devenus "pupilles de la nation".

Le jeune poète Jules Dupin, de Montbrison<sup>76</sup>, écrit dans son *Journal*, le 25 juillet 1915 : *Douze mois terribles ! Et je supporte quand même la vie. Des obus me tombent dessus. Mon Dieu, mon Dieu, pitié*<sup>77</sup>. Le lendemain, il tombait à la tête de sa section.

Le grand écrivain Maurice Genevoix, alors soldat de 1914-1918, lui fait écho dans ses souvenirs : *Pitié pour nos soldats qui sont morts ! Pitié pour nous vivants qui étions auprès d'eux ! [...] Pitié pour nous forçats de guerre qui n'avions pas voulu cela, pour nous tous qui étions des hommes, et qui désespérons de jamais le redevenir*<sup>78</sup>.

**Claude Latta et Marie Chèze-Fay**

---

<sup>73</sup> La Côte-en-Couzan est, en effet, une petite commune qui n'a ni église, ni cimetière, ni monument aux morts. Le monument aux morts est donc commun avec celui de Saint-Didier

<sup>74</sup> A l'état civil, l'orthographe du nom est bien celle de *Fay*, et non *Fey*. Rappelons que les prénoms étaient Marie Auguste Jean-Baptiste et que le prénom usuel était *Baptiste*.

<sup>75</sup> *Paroles de Poilus, lettres et carnets du front (1914-1918)*, publiés sous la direction de Jean-Pierre Guéno et Yves Laplume, Paris, Libro, 1998. Signalons aussi un ouvrage des mêmes auteurs qui est le complément du précédent : *Paroles de Poilus. Lettres de la Grande Guerre*, Paris, Tallandier-Historia, 1998 [album en quadrichromie comportant la reproduction de 300 documents : lettres, photos, etc.].

<sup>76</sup> Il était le fils de Louis Dupin, avocat, alors premier adjoint au maire de Montbrison. Il fut ensuite député-maire de Montbrison où un boulevard porte son nom.

<sup>77</sup> Jules Dupin : *Journal 1905-1915*, Montbrison, E. Brassart, 1917, p. 396.

<sup>78</sup> Maurice Genevoix : *La Boue*, cité par *Paroles de Poilus*, op. cit. *La Boue* fait partie d'un ensemble de quatre volumes : *ceux de 14*.

**Document (extrait, réduction et transcription) :**  
**lettre officielle annonçant la mort du soldat Fay, du 99<sup>e</sup> R.I.**

Monsieur le Maire

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien  
avec tous les ménagements nécessaires dans la  
circonstance, prévenir Monsieur Antonin Fay  
au Moncel du décès du soldat Fay Marie  
Auguste Jean Baptiste du 99<sup>e</sup> Régiment  
d'Infanterie 11<sup>e</sup> Cie n. m. le au corps 08186  
classe 1910 recrutement de Montbrison n° 1336  
tombé au champ d'honneur le 20 mai 1917  
au chemin des Dames près Cerny (Aisne)  
Je vous serai très obligé de présenter à la famille  
les condoléances de Monsieur le Ministre  
de la Guerre et de me renvoyer l'accusé de réception  
ci-contre après signature "

Je vous prie d'agréer Monsieur le Maire  
l'assurance de mes sentiments les plus distingués  
Le chef de comptabilité  
signature illisible.

Certifié Conforme  
le Maire *Prabon*

XIV<sup>ème</sup> Région  
Dépôt d'infanterie  
de Vienne  
N°1333

Vienne, le 16 juin 1917

Le chef du bureau spécial de  
comptabilité du 99<sup>e</sup> Régiment  
d'Infanterie à Monsieur le maire  
de la Côte en Couzan (Loire)

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien, avec tous les ménagements nécessaires dans la  
circonstance, prévenir Monsieur Antonin Fay, au Moncel, du décès du soldat Fay Marie Auguste Jean-  
Baptiste, du 99<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, 11<sup>e</sup> Cie, n° m. le au corps 08186, classe 1910, recrutement de  
Montbrison, n° 1336, tombé au champ d'honneur le 20 mai 1917 au chemin des dames, près Cerny  
(Aisne).

Je vous serai très obligé de présenter à la famille les condoléances de Monsieur le ministre de  
la Guerre et de me renvoyer l'accusé de réception ci-contre après signature.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Le chef de comptabilité  
signature illisible

Certifié conforme  
le maire



**Photographie de Baptiste Fay (Archives Marie Chèze-Fay)**

# LES ENFANTS DU FOREZ DANS LA GUERRE 1940-1945

Les enfants qui avaient quelques années sous la Seconde Guerre mondiale ont été naturellement des témoins, exceptionnellement des acteurs, par exemple d'innocents agents de liaison, enfin, parfois, des victimes ou les proies symboliques de l'Holocauste. Mêlés généralement aux événements, ils partageaient les difficultés, les angoisses, les attentes des adultes. C'est pourquoi les historiens ne présentent la jeunesse dans la guerre que sous la dépendance des adultes, à travers privations, rafles, alertes ou bien deuils et joies de la Libération.

Une autre face de l'univers enfantin de la guerre mérite d'être explorée, c'est toute cette vie parallèle entre camarades, à l'école, dans les quartiers, sur les places, dans les champs qui induisait les jeux d'imitation et de fiction, les échanges de nouvelles et... d'astuces, en un mot qui a développé la faculté de résistance au malheur ou d'évasion. Un seul ouvrage à notre connaissance, Les Enfants de la guerre de Gilles Ragache<sup>1</sup> avec comme sous-titre "*Vivre, survivre, lire et jouer en France (1939-1945)*" fait pressentir pendant le conflit "*la force de vie irréductible*"<sup>2</sup> et l'optimisme spécifique de l'enfance. Malgré sa connaissance des cinq-quinze ans, il traite plus de leur environnement culturel que de leur sort quotidien et de leurs épreuves psychologiques et morales.

Une vision de la guerre à hauteur d'enfant réclamerait un témoin apte à illustrer la plus grande porosité secrétée entre le monde des adultes et des enfants et la liberté accrue d'investigation de ceux-ci, en raison des occupations et préoccupations parentales. Soit le narrateur pourrait choisir le parti pris du langage enfantin, comme vient de le faire Jean-Louis Fournier pour retracer la vie de son père, médecin<sup>3</sup>, soit opérer une saisie historique de la période en la présentant au miroir de valeurs enfantines préservées. Un tel regard ne pourrait se nourrir que du jeu croisé de l'insouciance enfantine et de l'inquiétude parentale, de la spontanéité et du sens de la débrouillardise, du goût de vivre et de l'intuition de temps tragiques. Nous nous contenterons modestement d'évoquer trois des dimensions de vie examinées par Gilles Ragache: "vivre", c'est-à-dire trouver à manger comme disaient les adultes de l'époque,

<sup>1</sup> Gilles Ragache : Les Enfants de la guerre, Perrin, Terre d'histoire, 1997, 322 pages.

<sup>2</sup> Commentaires sur l'ouvrage par Jean-Pierre Rioux, Le Monde, décembre 1997.

<sup>3</sup> Jean-Louis Fournier : Il a jamais tué personne, mon papa, Stock, 1999.

“survivre”, c’est-à-dire échapper aux bombardements en 1943-1944 et néanmoins “jouer”, en particulier durant les vacances, dans des espaces consacrés à l’accueil.

### Nourrir les écoliers

Se ravitailler, obtenir de quoi manger est un souci quotidien et obsédant dès 1940. L’accès aux biens, contrairement aux mécanismes de la société de consommation actuelle, prévaut sur la recherche de leur variété et même sur le moindre coût. Les carences alimentaires vont rapidement amoindrir la santé de la population scolarisée. En effet, la catégorie des écoliers (J2=6 à 14 ans) subit un abaissement de sa ration quotidienne en pain : 300g en 1940 et 275g en 1941-1943.<sup>4</sup> Les enfants de la ville ne trouvent pas à la cantine un menu complet : soupe, viande et dessert. A Saint-Etienne, sur deux mille cinq cents enfants suivis d’octobre 1940 à mars 1941, “17,7 % ont perdu du poids et 9,2 % sont restés stationnaires”.<sup>5</sup> La guerre se prolongeant, une enquête de 1943 souligne chez les écoliers et les lycéens de la région de Montpellier des “déficiences en taille et en poids”.<sup>6</sup>

Les organismes de secours alimentaires s’efforceront de suppléer à quelques-unes de ces insuffisances nutritionnelles. Rappelons la contribution de deux institutions. Les dons des organisations humanitaires suisses s’étendent à toute la France. Le 24 septembre 1943, Monsieur Boutemy, préfet de la Loire, exprime “*la gratitude française à l’égard de la Suisse*” au cours du déjeuner offert à deux mille enfants, au vélodrome de Saint-Etienne. Monsieur André Le Gall, Inspecteur d’Académie, remercie dans le même cadre ceux qui, au cours de l’année scolaire 1942-1943, “*ont apporté un concours si précieux aux oeuvres de l’Enseignement public : le Secours national, la Caisse d’Epargne, la Croix-Rouge française, et surtout la Croix-Rouge suisse*”.<sup>7</sup> Il est probable que la Suisse fournissait principalement du lait en poudre à des enfants qui avaient droit, dans la catégorie J2, à un quart de litre par jour. La Tribune républicaine du 6 mai 1943 indique que M. Burgi, économiste principal de la Croix-Rouge suisse en France, assiste à Saint-Etienne à un repas dans la cour de l’école des Passementiers où sont servies “*des assiettes pleines d’un potage épais, avec un morceau de fromage... une crème de gruyère suisse*”.

Une aide alimentaire, particulière à la Loire, est fournie par la Fédération des Oeuvres de l’Enseignement public sous la forme de “souples scolaires” servies aux enfants des villes grâce aux collectes de légumes effectuées par les écoles rurales. Les difficultés d’approvisionnement sont aiguës dans les villes. “*La ration moyenne de*

---

<sup>4</sup> Informations données par Rémy Handoutzel dans Vichy et l’école 1940-1944, éditions Noësis, 1997, p. 197 et 200.

<sup>5</sup> Ibidem, p. 202.

<sup>6</sup> Gilles Ragache, op. cit., p. 38.

<sup>7</sup> La Tribune républicaine, 25 septembre 1943.

*légumes du Stéphanois en septembre et en octobre 1942 varie selon les semaines de 84g à 136g, alors que la ration théorique est fixée à 300g.*"<sup>8</sup> Les arrivages en légumes frais sont naturellement irréguliers : le maire de Rive-de-Gier note que la ration de ses administrés varie en 1942 de 12,6% de la norme en janvier à 56% en juin. Les dons en légumes destinés aux soupes populaires du soir pour les élèves des écoles citadines proviennent de trois sources : des jardins scolaires, des collectes dans les écoles, et à partir de juillet-octobre 1943, de *"toutes les fermes de la commune, qu'elles aient ou non des enfants sur les bancs de l'école"*.<sup>9</sup> La Fédération des Oeuvres de l'Enseignement public<sup>10</sup> a mis au point un système de ramassage articulé autour de passages, plusieurs fois par semaine, dans des villages appelés "centres de groupage". La Fédération a frété un camion qui effectue ces tournées de ramassage.

Ces collectes faites dans tout le département sont plus tributaires de la bonne volonté que des effectifs des écoles pourvoyeuses, mais elles permettent de constituer un plat de résistance pour un nombre optimal de jeunes citadins. Le 4 février 1943, l'Inspecteur d'Académie souligne que la Valla-sur-Rochefort (30 élèves) a fourni une tonne de pommes de terre, Chambéon (35 élèves) une tonne de légumes divers, Verrières 900 kilos, Poncins 500. Mais les disparités entre écoles comparables sont grandes : *"deux écoles très voisines, placées dans les mêmes conditions d'effectif scolaire et de prédiction agricole, donnent l'une 500 kilos de légumes et l'autre 10 kilos"*.<sup>11</sup> Les soupes sont servies à 17 heures à tous les enfants de toutes les écoles publiques de Saint-Etienne, dans les cantines pour les 13 000 élèves de primaire, dans leurs classes pour les 4 000 élèves de maternelle. Pareillement, à Roanne, à partir du 4 janvier 1943, 5 000 enfants bénéficient d'une soupe chaude. A la satisfaction de l'Inspecteur d'Académie, les maîtres s'impliquent réellement dans ce service en effectuant eux-mêmes la distribution. Le même effort est fait dans un grand nombre d'agglomérations industrielles de la banlieue, notamment à la Ricamarie, au Chambon-Feugerolles, à Firminy, à Saint-Chamond. L'organisation des soupes scolaires du soir présente un bilan satisfaisant : 700 000 soupes servies de décembre 1942 à mai 1943, assurées par la collecte de 75 tonnes de légumes divers et *"par la promesse de la participation du Secours National et des municipalités"*.<sup>12</sup>

La pénurie en temps de guerre, c'est une observation courante, stimule

<sup>8</sup> Monique Luirard : *La Région stéphanoise dans la guerre et dans la paix 1936-1951*, Centre d'études foréziennes et Centre interdisciplinaire d'Etudes et de Recherches sur les structures régionales, 1980, p. 611.

<sup>9</sup> *Bulletin départemental de l'Enseignement primaire*, juillet-octobre 1943, p. 151.

<sup>10</sup> Depuis le 1er décembre 1940, la Fédération départementale des Oeuvres laïques de la Loire était déclarée dissoute par le régime de Vichy et prenait une dénomination qui excluait toute référence à la laïcité.

<sup>11</sup> *Bulletin départemental de l'Enseignement primaire*, janvier 1943, p. 3. Pour les détails de cette opération, cf. *Les Ecoles du Forez sous Vichy en 1942-1943* par Gérard Aventurier, *Village de Forez*, 1996, p. 23-25.

<sup>12</sup> Interview de Monsieur Le Gall, *La Tribune républicaine*, 4 février 1943.

l'esprit d'invention. Maurice Davenas, directeur des services sanitaires de la ville de Saint-Etienne, cherche à mettre au point "un sérum de bovidés" susceptible d'entraîner pour les enfants des écoles "*des gains de poids de 300 à 1900g... après une cure de dix jours*".<sup>13</sup> Monsieur Davenas fournit toutes les précisions scientifiques de la fabrication. Une salle de saignée spéciale sera aménagée. Le sang de chaque animal sera traité séparément en laboratoire, le sérum additionné ensuite d'un antiseptique léger et stérilisé par plusieurs tyndallisations (chauffage à 56° dans un bain-marie réglé électriquement). Enfin, il serait conservé dans des glacières jusqu'au moment de sa répartition en flocons stérilisés de 250 cm<sup>3</sup>. Aucune distribution ne semble avoir été faite du produit obtenu.

### **Protéger et évacuer les enfants :**

C'est que d'autres dangers plus lourds et la mort aveugle menacent les enfants : les bombardements qui feront 160 000 morts sur le territoire métropolitain<sup>14</sup> : Saint-Etienne se fait cité hospitalière pour les enfants du Nord, touchés les premiers par "*les engins de mort de l'aviation anglo-saxonne*" comme l'écrit la presse autorisée par Vichy. Dix-huit enfants d'Abbeville sont accueillis le 5 avril 1943 par des familles stéphanoises, trente-six le 26 mai 1943. Un gros contingent de même origine arrive le 22 juillet suivant : cinquante seront hébergés par la Fédération des Oeuvres de l'Enseignement public, dix autres seront confiés à la Croix-Rouge et huit autres seront pris en charge par des familles stéphanoises.

C'est à l'ouverture de l'année scolaire 1943-1944 que les autorités académiques et le Préfet proposent des mesures concrètes pour éloigner les écoliers des zones menacées par les raids aériens. Le Préfet décide "*de fermer certaines des écoles publiques ou privées des agglomérations industrielles dont la proximité de certaines usines pourrait présenter un danger pour les enfants*". L'administration veut éviter en particulier toute concentration d'enfants : "*Il n'est pas possible de rassembler 500 ou 1 000 enfants dans un espace restreint*". Quels sont d'abord les objectifs des responsables publics de l'éducation ? Ils sont formulés dans l'appel du Préfet de la Loire, André Boutemy, lancé aux pères et aux mères de famille le 12 octobre 1943<sup>15</sup> :

*"Que votre ville ait été, jusqu'à présent, épargnée, ne signifie pas que vous soyez aujourd'hui à l'abri des bombardements.*

*Vous en connaîtrez la violence et les résultats effroyables. Conscients de vos devoirs, vous utiliserez les moyens que le gouvernement met à votre disposition pour assurer à vos enfants :*

<sup>13</sup> La Tribune républicaine, 19-20 juin 1943.

<sup>14</sup> Estimation d'origine britannique. Cf. Gilles Ragache, op. cit., p. 181. D'autres auteurs avancent comme plausibles 60 000 morts par bombardements et 60 000 autres par combats terrestres.

<sup>15</sup> La Tribune républicaine, 13 octobre 1943.

*La sécurité*

*Un travail scolaire normal*

*Une surveillance médicale de tous les instants (une visite par mois)*

*Une bonne nourriture.”*

Quels moyens donne-t-on aux parents pour soustraire leurs enfants à la menace des bombardements ? Ils sont de trois sortes :

- le placement à la campagne chez des parents ou des amis. Si les ressources familiales sont modestes, une allocation de 14F par jour peut être accordée pour chaque enfant évacué, ainsi qu'une allocation à la mère si elle l'accompagne et un bon de transport gratuit S.N.C.F.

- pour les parents qui ne trouvent pas de placement par relation à la campagne, la gratuité du séjour est prévue dans des familles d'accueil recherchées par l'administration. C'est ce qu'on a appelé "l'Oeuvre des Petits Réfugiés". Les familles rurales retenues présentent, selon les autorités, *"toute garantie de bonne santé physique et de bonne tenue morale"*.

- enfin, le placement dans des internats d'hiver dirigés par la Fédération des Oeuvres de l'Enseignement public. L'internat de Saint-Sauveur-en-Rue doit ouvrir le 10 janvier 1944 et l'internat, prévu dans l'Ecole normale de Montbrison sans fonction ni instituteur, doit être agrandi.<sup>16</sup>

Quelle application est faite de ces mesures ? La rentrée scolaire est retardée jusqu'au 18 octobre 1943, soit deux semaines et demie après la date habituelle. Certaines écoles ont été fermées dans les zones dangereuses ou, lorsqu'*elles rassemblaient dans un espace réduit un trop grand nombre d'enfants*".<sup>17</sup> En principe, les maisons d'éducation, les collèges et les lycées, ont dû établir *"un emploi du temps tel que le tiers de l'effectif soit présent à une même heure dans l'établissement"*.<sup>18</sup> Cette restriction de fréquentation a-t-elle été mise en oeuvre ? Le pensionnat Saint-Louis, à la rentrée 1943, semble adopter le rythme du mi-temps par présence alternée à chaque moitié de demi-journée. Les internats publics ou privés des établissements d'enseignement secondaire ou technique ne sont ouverts que *"pour les élèves candidats aux examens et aux concours et pour les élèves boursiers"*.

Le 20 octobre 1943 part le premier convoi de petits Stéphanois évacués, soit deux cents élèves à destination de Chazelles-sur-Lyon. Le compte-rendu de presse de La Tribune républicaine est teinté des discours du temps sur la régénération de la jeunesse par la vie au grand air et de l'authenticité des vertus terriennes : *"Ils reviendront un jour, espérons-le, avec de belles santés, des joues pleines, des poumons*

<sup>16</sup> La Tribune républicaine, 8 novembre et 29 décembre 1943.

<sup>17</sup> Communication de l'Inspection académique, 8 novembre 1943.

<sup>18</sup> La Tribune républicaine, 13 octobre 1943.

*solides nettoyés vigoureusement par l'air pur de la campagne, et aussi le caractère trempé par le contact avec la rude vie paysanne et rurale, ce qui sera pour eux, au long de la vie, un précieux avantage*".<sup>19</sup> Le 29 décembre 1943, l'Inspecteur d'Académie lance un nouvel appel aux parents "retardataires" tout en se félicitant que déjà dix mille écoliers stéphanois sur vingt mille soient partis à la campagne. L'Oeuvre des Petits Réfugiés qu'il a fondée et que dirige un inspecteur primaire, Monsieur Folliet, a assuré le placement depuis le 6 octobre dernier de 2 000 enfants dans les foyers ruraux ; seulement une cinquantaine d'enfants est revenue dans la demeure familiale.<sup>20</sup> Les enfants des écoles primaires, en ville, ne travaillent plus qu'une demi-journée. Grâce aux départs à la campagne, les effectifs des classes ont été allégés ; ils ne dépassent pas, en principe, quinze élèves par classe élémentaire et onze en maternelle. Les transferts ont nécessairement fait éclater les classes de ville et ont séparé leurs élèves, contrairement à la promesse avancée, purement utopique : *"Si possible, les enfants seront groupés avec leurs camarades de classe et ils resteront sous la direction des maîtres qu'ils connaissent déjà."*<sup>21</sup>

Le conflit armé se durcissant, le bombardement de Saint-Etienne, le 26 mai 1944, qui provoque l'ensevelissement de vingt-quatre enfants sous les décombres de l'école de Tardy, aurait fini d'accélérer le processus de migration, si le débarquement de Normandie n'était pas survenu peu après. Un rapport officiel de la préfecture en date du 27 juillet 1944 (à cette date, tous les corps n'ont pas été retrouvés) annonce 912 victimes ainsi réparties :

- de 0 à 5 ans : 50
- de 6 à 13 ans : 55
- de 13 à 20 ans : 68
- plus de 20 ans : 290 hommes et 341 femmes
- indéterminés : 108.

Le repli à la campagne a laissé aux jeunes citadins des souvenirs mitigés. C'est le sentiment de deux membres du comité de rédaction de Village de Forez. Pour notre compte, le placement dans un établissement de la Haute-Loire s'est accompagné d'images de déficiences alimentaires, de repas incomplets et de... chapelets de croûtes impétigneuses et d'engelures rapportées à la maison, à la Noël 1943. Les "larmes de la Libération" furent tellement plus amères pour les 260 000 orphelins français à la fin de la guerre !<sup>22</sup>

<sup>19</sup> La Tribune républicaine, 20 octobre 1943.

<sup>20</sup> La Tribune républicaine, 29 décembre 1943.

<sup>21</sup> La Tribune républicaine, 13 octobre 1943.

<sup>22</sup> Gilles Ragache, op. cit., p. 193.

### Initier l'enfance en vacances aux joies du plein air :

L'organisation des colonies de vacances par les anciennes oeuvres post et péri-scolaires de l'enseignement public a-t-elle subi, à son corps défendant, les influences idéologiques développés par le pouvoir de Vichy ? En 1941, les activités de la colonie de vacances de Montbrison semblent répondre à certaines des orientations préconisées : donner une solide formation physique, restaurer l'attachement aux valeurs de la terre et de la société rurale, renforcer le sentiment national par la connaissance et l'amour "de la petite patrie". Donnons le programme d'une journée avec les objectifs déclarés par le directeur de la colonie :

*"7 heures et quart : salut aux couleurs. Matinée : jeux, chants, éducation physique, jardin, leçon de choses. Nous essayons de donner à ces enfants le sens et l'amour de la terre. L'Ecole Normale où nous sommes possède un parc et un jardin potager magnifique. Par petits groupes, ils en font le tour et regardent les plantes, sous la conduite émérite du jardinier. Promenades éducatives l'après-midi : ruines de Moingt, château d'Ecotay."*<sup>23</sup> Les leçons de choses ont pour but de préparer les sorties éducatives. Sur les sites volcaniques, gallo-romains, médiévaux, "on rappelle un peu d'histoire régionale, un vocabulaire particulier".

D'abord cette colonie n'est pas représentative d'une organisation générale dans la mesure où c'est la seule de ce type qui est présentée par ce journal durant l'été 1941. La colonie est placée sous le patronage de l'Inspecteur d'Académie, Henri Gossot, et les locaux ont été aménagés grâce à l'aide de l'Oeuvre des pupilles de l'Ecole publique. De plus, elle est dirigée par un professeur de l'Ecole Nationale Professionnelle de Saint-Etienne qui entrera en Résistance.<sup>24</sup> En fait, il ne peut y avoir la moindre confusion idéologique. L'éducation physique, ici, n'a pas de visée purificatrice et philosophique ; l'esprit de la Révolution nationale doit, lui, "régénérer l'individu dans sa totalité"<sup>25</sup> ; dans cet exercice par des enseignants publics, le plein air s'inscrit dans l'effort de promotion des activités physiques voulu par Jean Zay, ministre de l'Instruction publique dans le gouvernement du Front populaire en 1936-1937. Le constat historique est identique pour le credo du "retour à la terre" et le culte régionaliste. Vichy leur donne une dimension passéiste et antirépublicaine, tout à fait à l'opposé de l'esprit d'ouverture sur le milieu et de pédagogie active qui se dégage des instructions officielles de 1938 pour l'école primaire (classes-promenades, découverte du passé local pour s'initier par l'observation, la réflexion et l'étude à l'histoire nationale). Qu'il y ait des rapprochements de thèmes, ce n'est pas illogique dans la mesure où deux périodes successives, malgré leurs antagonismes idéologiques, ne pouvaient totalement s'ignorer quant aux réformes

<sup>23</sup> La Tribune républicaine, 13 septembre 1941.

<sup>24</sup> Lesoil, cf. René Gentgen : La Résistance civile dans la Loire, Editions lyonnaises d'art et d'histoire, 1996, p. 37, 42 et 82.

<sup>25</sup> Pierre Giolitto : Histoire de la jeunesse sous Vichy, Perrin, 1991, p. 181.

en cours !

Précisément, le régime de Pétain a mis au centre du système scolaire en primaire l'éducation générale et sportive dont le principal pilier est *"la demi-journée de plein air hebdomadaire, que Vichy emprunte au Front populaire"*.<sup>26</sup> Les activités de plein air, mues par l'esprit démocratique de développement physique sans hiérarchisation et de plaisir sportif, vont constituer l'activité principale des camps de vacances et des colonies de vacances assurés par la Fédération départementale des Oeuvres de l'Enseignement public en 1943. Du 1er août 1943 jusqu'au 25 septembre, les six camps de vacances de la Fédération reçoivent chaque jour plus de 2 000 enfants. Ces camps permettent à 1 500 enfants de la cité stéphanoise et à 700 enfants des vallées du Gier et de l'Ondaine qui n'ont pu partir de passer cinq jours par semaine au grand air. Chacun des camps est spécialisé dans une activité pédagogique déterminée : *"Côte-Chaude<sup>27</sup>, Le Pertuiset, Saint-Just-sur-Loire ont été destinés à l'initiation à la natation ; Solaure, avec son parc immense, se prête admirablement aux jeux scouts ; Villeboeuf-le-Haut a été choisi pour la pratique du sport et le patronage Chapelon pour l'initiation artistique et musicale"*.<sup>28</sup> Héritier dirige le centre de Saint-Just-sur-Loire où il est instituteur et Robert Llech celui du Pertuiset. Une aide précieuse est apportée à la Fédération, une fois encore, par la Croix-Rouge suisse et le Secours national.

Pendant l'été 1943, la Fédération reçoit dans ses dix-neuf colonies, disséminées dans le département, pour un séjour de six semaines, plus de 3 000 enfants de six à quatorze ans. Citons-en quelques-unes :

- la colonie de Saint-Didier-sur-Rochefort, dirigée par M. Poyet-Poulet (décédé en janvier 1999), entouré de ses adjoints, MM. Angénieux, Chassagneux, Métal. Installée dans la vaste école communale qui doit comprendre quatre classes, la colonie est divisée en quatre groupes, désignés par les appellations métaphoriques en usage : geais, pinsons, chardonnerets, canards. Le jeu préféré dans la cour est le jeu du foulard avec cavaliers. L'après-midi est réservée aux promenades et à l'éducation physique sur le plateau d'hébertisme.<sup>29</sup>

- la colonie de Saint-Symphorien-de-Lay, dirigée par Monsieur et Madame Grimal, instituteurs dans la vallée de l'Ondaine (50 fillettes).

- les colonies de Saint-Just-la-Pendue, celle de 60 fillettes, directrice Madame Meilland, professeur d'EPS au lycée de jeunes filles de Saint-Etienne, et celle de 120 garçons, dirigée par Monsieur Chabanel, instituteur.

---

<sup>26</sup> Ibidem, p. 194. Ces activités doivent modérer l'excès des disciplines intellectuelles.

<sup>27</sup> Piscine Souchon.

<sup>28</sup> La Tribune républicaine, 14 septembre 1943.

<sup>29</sup> La Tribune républicaine, 28 juillet 1943. Georges Hébert (1875-1957) fut le promoteur d'une méthode d'éducation physique dite naturelle en dix familles : marche, course, quadrupédie, grimper, équilibre, saut, porter, lancer, lutte, natation.

- la colonie de Mizérieux comprenant 13 fillettes appartenant à des familles d'Abbeville, "ville-martyr". Directrice : Madame Vacheron.

- la colonie d'Apinac : 75 fillettes. Directeur : Monsieur Mol.

- la colonie de Gumières où l'Inspecteur d'Académie, Monsieur Le Gall qui a une maison de villégiature dans la commune, accueille les journalistes.<sup>30</sup> Le directeur de cette colonie de 50 garçons est aussi le directeur de l'école de la localité, Monsieur Delabre. Prisonnier de guerre évadé, il s'est engagé dans le maquis S.O.E. (réseau Buckmaster).

Le film projeté le 1er décembre 1943, à l'Ecole Nationale Professionnelle de Saint-Etienne (Lycée Technologique Etienne Mimard), présente la toilette du matin dans la Mare, à Gumières, la séance d'éducation physique au plateau d'hébertisme à Saint-Didier-sur-Rochefort, la distribution du courrier à Bourg-Argental, le feu de camp à Ambierle.<sup>31</sup> A la fin du film, un visage d'enfant disparaît dans les plis du drapeau, invitant les spectateurs, selon l'annonce de l'Inspecteur d'Académie, "*à retenir l'espérance, la grande espérance qu'il signifie, qu'il magnifie et qu'il exalte.*"

### Un amalgame de drame et d'insouciance :

Déplacée, ballottée, meurtrie, mal nourrie, exposée plus que de coutume aux épidémies, scolarisée moins systématiquement<sup>32</sup>, l'enfance peut paraître avoir été désemparée et malheureuse. C'est sans compter d'abord sur son optimisme constitutif, sur sa propension à espérer, avant les adultes, "qu'on s'en sortirait". Il y avait plus de raisons à relativiser non pas le malheur, mais les contraintes habituelles de la vie scolaire : "*Il y avait des moments difficiles*, dit Bernard Pivot, *mais en même temps, une insouciance naissait de cette guerre. Qu'est-ce qu'une note, un examen quand les gens meurent autour de vous ?*"<sup>33</sup> Les enfants de la guerre et dans la guerre avaient un sens aigu pour repérer la moindre brèche ou verrue comique dans le tragique. Il en est toujours ainsi dans les temps de drame, où la dérision, le cocasse, le picaresque surtout prennent beaucoup plus de relief et de saveur que dans la banalité des périodes ordinaires. Tragique et comique se côtoient beaucoup plus fréquemment et plus arbitrairement. C'est pourquoi, comme l'écrit Gilles Ragache, "*bien des enfants ont vécu cette période comme une parenthèse, une rupture avec le quotidien qui ne fut pas nécessairement perçue comme tragique*".

Gérard AVENTURIER

<sup>30</sup> La Tribune républicaine, 24 août 1943.

<sup>31</sup> La Tribune républicaine, 1er décembre 1943.

<sup>32</sup> Le taux de réussite au Certificat d'Etudes est en baisse, plus nettement pour les garçons que pour les filles.

<sup>33</sup> Entretien de Bernard Pivot avec Pascale Citron dans Journal des instituteurs, n° 1507, avril 1997, rapporté par G. Ragache, op. cit., p. 289.

## Premières courses vélocipédiques à Montbrison (1891-1895)

### Une découverte

Le sport cycliste fait son apparition à Montbrison à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Cette époque marque d'ailleurs le début des grandes compétitions nationales, comme, par exemple, Bordeaux-Paris.

En consultant la presse de l'époque, en particulier le **Journal de Montbrison**, aux archives de **La Diana**, on constate que les premières courses se sont déroulées, à Montbrison, en 1891. Il s'agit de courses vélocipédiques.

Le dimanche 12 avril 1891, le **Vélo Club Forézien** de Saint-Etienne organisait une sortie générale à Montbrison avec, au programme, cinq courses de 2 000 à 5 000 m chacune environ, sur les boulevards. Dans le journal du 19 avril, on relatait cet événement :

*Trente-neuf vélocipédistes du Vélo Club Forézien partaient, dimanche dernier, de la place du Peuple à Saint-Etienne, à 7 heures du matin. Après une halte à Andrézieux, ils arrivaient à 10 heures et quart à Montbrison, lestes et dispos, dans un ordre parfait, parcouraient, sur deux lignes, les boulevards qui devaient leur servir de piste ; et, se sentant mis en haleine par leur promenade du matin de 35 kilomètres, ils s'apprêtaient à commencer aussitôt les courses... Les Montbrisonnais massés sur les boulevards ont acclamé les vainqueurs et applaudi cette légère cohorte. C'était, en effet, un spectacle gracieux, presque féerique, de voir avec quelle rapidité et quelle aisance, tous les mouvements étaient exécutés. Les courses terminées, un banquet réunissait les vélocipédistes à l'hôtel de la Poste et à quatre heures, ils quittaient notre ville. La piste formée par nos boulevards a paru plaire aux membres du Vélo Club Forézien, et l'invitation qui leur a été faite de choisir de nouveau notre ville pour lieu de leur concours et même de concours régionaux, a été bien accueillie.*

Comme on le voit, le spectacle offert par les vélocipédistes parut plaire aux Montbrisonnais : l'attrait de la nouveauté, le cadre des boulevards propice à ce genre de manifestation, contribuèrent à la réussite de cette journée. On ne devait pas en rester là : dans le journal du 28 juin 1891, on pouvait lire le programme de la fête patronale de Saint-Aubrin qui comprenait, en outre, de grandes courses vélocipédiques, organisées le dimanche 19 juillet. Six courses étaient prévues dont une de 2 040 m, dite de Montbrison, réservée exclusivement aux **Vélocemen** montbrisonnais : certains sportifs de la ville s'adonnaient donc à ce genre de sport.

### Création d'un club : le Vélo Club Montbrisonnais (V.C.M.)

Une nouvelle étape allait être franchie, l'année suivante : le **Journal de Montbrison** du 17 avril 1892 annonçait la création d'une société de sport vélocipédique ; il s'agissait du **Vélo Club Montbrisonnais** :

*Nous apprenons avec plaisir qu'une société de sport vélocipédique vient de se former dans notre ville. Le Vélo Club Montbrisonnais trouvera sur nos boulevards et sur les nombreuses routes qui sillonnent notre plaine du Forez un champ propice à ses exercices. Son but est de préparer des sujets pour la vélocipédie militaire, et de grouper les jeunes gens, afin de leur permettre d'employer leurs heures de liberté à faire ensemble des promenades agréables en même temps qu'un exercice salubre...*

On remarque que l'un des buts de la société est de former des vélocipédistes militaires : à cette époque on est marqué par la défaite de 1870 et on a l'esprit tourné vers la revanche face à l'Allemagne, et le sport participe à cet effort de préparation à la guerre.

Le siège de la société est établi au n° 13 du boulevard Lachèze et le comité d'administration est nommé le jeudi 7 avril par tous les membres fondateurs présents. Il est ainsi composé :

Président : *M. F. Baldit, avocat.*  
Vice-Président : *M. Magaud.*  
Secrétaire : *M. Joannard.*  
Trésorier : *M. F. Goure.*  
Membres : *MM. J. Simon, G. Nourisson, Damond.*

Dans les statuts de la société imprimés sur le carnet d'un adhérent<sup>79</sup>, en l'occurrence, Aimé Peyer, meunier à Estialet, on peut relever :

**Article 2** : *Le but de la société est de développer le goût du cyclisme et de préparer des vélocipédistes militaires.*

**Article 4** : *Pour faire partie de la société il faut être français et jouir de ses droits civils et politiques.*

**Article 10** : *Les sociétaires payent une cotisation annuelle de douze francs...*

**Article 18** : *Les membres de la Société s'interdisent formellement toute discussion politique ou religieuse...*

**Article 19** : *...L'insigne de la Société sera formé d'un écusson composé des trois lettres V.C.M. Le costume, adopté par la Société, devra différer complètement de la tenue militaire...*

## Les compétitions

A cette époque, on dispute deux types de courses : souvent ce sont des courses disputées sur des distances de 4 000 à 8 000 m. Mais parfois sont organisées des compétitions sur des distances assez longues. Ainsi, le dimanche 25 juin 1893, le *Vélo Club Forézien* de Saint-Etienne lançait un défi aux vélocipédistes lyonnais sur la distance de 50 km.

Le **Journal de Montbrison** du 2 juillet 1893 relate l'événement :

*Le défi porté par les Vélocipédistes stéphanois aux Vélocipédistes lyonnais et accepté par ces derniers s'est terminé par une course de 50 kilomètres au parc de l'Etivallière. Les coureurs sont arrivés dans l'ordre suivant : 1 Dumoullin, Stéphanois ; 2 Welinski, Lyonnais... La course a duré 1 heure 40...*

L'honneur des Stéphanois était sauf. Ils avaient gagné et ils avaient aussi obtenu la troisième et la quatrième place. Ils avaient ainsi pris leur revanche car ils avaient été battus par les Lyonnais le 18 juin précédent au parc de l'Etivallière lors de la course *Internationale* rehaussée par la présence de Cottereau, le vainqueur de la course de Bordeaux-Paris de cette même année (572 km).

---

<sup>79</sup> Nous devons ce document ainsi qu'une partie de la documentation de cet article (*Programme officiel des courses du dimanche 2 juillet 1893*) à M. Tissier, collectionneur passionné, qu'il soit ici sincèrement remercié.

# PROGRAMME OFFICIEL

## PREMIÈRE COURSE

LOCALE (*bicyclettes*). — Réservée aux Membres du Vélo-Club Montbrisonnais. — 4.000 mètres. — 2 tours,

Premier prix : 40 francs, offert par M. TRIDON, fabricant de machines, à Sail-sous-Couzan.  
Deuxième prix : 20 fr, offert par M. CHAIZE, vice-président honoraire du tribunal civil de Montbrison.  
Troisième prix : 10 fr, offert par M. MAILLON, président de l'Harmonie Montbrisonnaise.

N <sup>o</sup> des cou- reurs	NOMS DES COUREURS	COULEURS		MACHINES	SOCIÉTÉS	Poids des machines
		MULLOT	TOQUE			
2	JOANNARD...	Bleu .....	Marine .....	Tridon .....	V. C. M ...	14 k
8	Aimé PEYER	Noir .....	Grise .....	Dombret aîné ...	V. C. M ...	12
9	POMNEY ...	Noir .....	Grise .....	Fageot .....	V. C. M ...	14
10	BARBIER ...	Gris beige .....	Blanche .....	Hurtu .....	V. C. M ...	12

## DEUXIÈME COURSE

RÉGIONALE (*bicyclettes*). — 6.000 mètres. — 3 tours.

*Pour cyclistes de la Loire et départements limitrophes.*

Premier prix : 40 fr, offert par le V. C. M.  
Deuxième prix : 20 fr, offert par M. X.  
Troisième prix : 10 fr, offert par M. GENEVEY, président du tribunal civil de Montbrison.

2 francs par passage au poteau. — Droits d'inscription : 2 francs.

1	SARPE .....	Blanc .....	Grise .....	Humber .....	V. C. F ...	8 700
3	GIBERT ...	Blanc .....	Blanche .....	Id .....	V. C. F ...	9
4	DUMOULIN ..	Blanc .....	Blanche .....	Gladiator .....	Indépendant	10
5	LEFEBVRE ..	Gris .....	Bleue .....	Tridon .....	Id .....	13 800
6	FROGET ...	Marine .....	Marine .....	Peugeot .....	Id .....	
7	HENRY .....	Héliotrope et noir.	Bleu marine p. b.	Aïda .....	C. Lyonnais	9
8	Aimé PEYER	Noir .....	Grise .....	Dombret aîné...	V. C. M ...	12
10	BARBIER ...	Gris beige .....	Blanche .....	Hurtu .....	V. C. M ...	12
12	BARAILLER..	Orange et noir...	Orange et noir ...	Rochet-Schneider.	V. C. F ...	11
13	CARROT ....	Blanc .....	Blanche .....	Peugeot .....	V. C. F ...	9

## TROISIÈME COURSE

INTERNATIONALE (*bicyclettes*) - 8.000 mètres. — 4 tours.

*Pour cyclistes de tous pays*

Premier prix : 80 fr. — Deuxième prix : 40 fr. — Troisième prix : 20 fr., offerts par le V. C. M.

3 francs par passage au poteau. — Droits d'inscription : 3 francs.

1	SARPE .....	Blanc .....	Grise .....	Humber .....	V. C. F ...	8 700
2	JOANNARD ...	Bleu .....	Marine .....	Tridon .....	V. C. M ...	14
3	GIBERT ...	Blanc .....	Blanche .....	Humber .....	V. C. F ...	9
4	DUMOULIN ..	Blanc .....	Blanche .....	Gladiator .....	Indépendant	10
6	FROGET ...	Marine .....	Marine .....	Peugeot .....	Id .....	
7	HENRY .....	Héliotrope et noir	Bleu marine p. b.	Aïda .....	C. Lyonnais	9
8	Aimé PEYER	Noir .....	Grise .....	Dombret aîné...	V. C. M ...	12
10	BARBIER ...	Gris beige .....	Blanche .....	Hurtu .....	V. C. M ...	12
12	BARAILLER..	Orange et noir ...	Orange et noir ...	Rochet-Schneider.	V. C. F ...	11
13	CARROT ....	Violet .....	Blanche .....	Peugeot .....	V. C. F ...	9

## QUATRIÈME COURSE

CONSOLATION. — 4.000 mètres. — 2 tours.

*Pour tous cyclistes n'ayant gagné aucun prix aux courses précédentes*

Premier prix : 20 fr, offert par le V. C. M, — Deuxième prix : 10 fr, offert par M. TRIDON.



VILLE DE MONTBRISON

VÉLO-CLUB MONTBRISONNAIS

PREMIERE RÉUNION

Le Dimanche 2 Juillet 1893

à 2 heures 1/2 du soir,

sur le pourtour des boulevards



# GRANDES COURSES

## VÉLOCIPÉDIQUES



A 2 heures

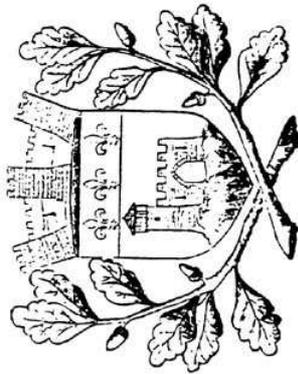
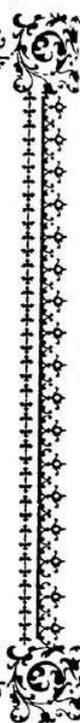
### Réunion des Coureurs

Au siège du Vélo-Club,

Café de la Comédie, place de l'Hôtel-de-Ville.

A 2 heures et demie,

Départ : Boulevard de la Préfecture.



Remarquons tout de suite que la vitesse moyenne obtenue sur cette distance de 50 km est de 30 km à l'heure, ce qui représente pour l'époque, compte tenu du matériel utilisé, (nous aurons l'occasion d'y revenir), une performance tout à fait remarquable.

En ce qui concerne le V. C. M., le **Journal de Montbrison** du 4 juin 1893 fait le compte rendu d'une épreuve du club :

*Dimanche à 6 heures ½ du matin, les membres du V.C.M. ont disputé le prix du Championnat. Le départ avait lieu du passage à niveau du chemin de fer, route de Saint-Etienne, dit station Ravachol, au pont des Tourettes et retour. Les coureurs sont arrivés sans l'ordre suivant :*

1<sup>er</sup> M. Roux-Maillon ; 2<sup>ème</sup> M. Peyer ; 3<sup>ème</sup> M. Barbier. M. Roux a été proclamé champion du Vélo Club. Ce championnat s'était ainsi déroulé sur une distance relativement courte.

Le dimanche 2 juillet de la même année, le V. C. M. organisait, sur les boulevards, quatre courses ; à 2 heures, réunion des coureurs au siège du club, **Café de la Comédie**, place de l'Hôtel-de-Ville ; à 2 heures et demie, départ, boulevard de la Préfecture.

Le programme officiel comportait quatre courses : la première, dite **locale**, de 4 000 m, soit 2 tours de circuit, était réservée aux membres du V. C. M ; la seconde, **régionale**, pour cyclistes de la Loire et des départements limitrophes, rassemblait treize concurrents sur la distance de 6 000 m; parmi les engagés, Stéphanois, Lyonnais,... et deux vécémistes : Aimé Peyer, et Barbier. La troisième épreuve, disputée sur 8 000 m, était **internationale**, réservée aux cyclistes de tous pays, mais, dans la liste des engagés, on retrouvait les mêmes participants que dans la course précédente, à une exception près, Joannard, du V.C.M., s'étant inscrit avec douze autres coureurs. Enfin la dernière course dite de *consolation*, opposait, sur 4 000 m, *tous cyclistes n'ayant gagné aucun prix aux courses précédentes*.

La presse locale donnait, dans son édition du 9 juillet 1893, le compte rendu de ces épreuves :

*Le soleil brûlant du 2 juillet n'avait pas effrayé les velocipédistes et n'avait pas non plus fait reculer les amateurs de ce sport, plus nombreux et plus fervents qu'ils ne le croient eux-mêmes. Tous les spectacles qui mettent en évidence la vigueur et l'intrépidité que l'homme possède ou peut acquérir, ont un attrait puissant sur le public...*

Suivaient les résultats parmi lesquels on relevait la victoire de Peyer en course locale, Gibert, du **Vélo Club Forézien** (V.C.F), s'adjugeant la course *internationale*, soit 8 160 m en 17 min 42 s.

La course *régionale* revenait à Carrot du V.C.F. tandis que l'épreuve de *consolation* était remportée par Henry du C. Lyonnais, 5 concurrents ayant pris part à la course.

D'autres épreuves sont à signaler , comme, par exemple, une sortie à Boën, le dimanche 23 juin 1893 et, trois épreuves de vitesse, réservées aux membres de la Société, disputées sur le pourtour des boulevards, le 7 juillet 1895.

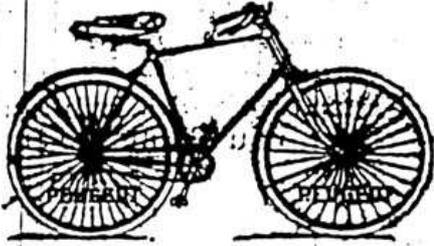
En regardant le résultat de ces compétitions, on peut constater que les performances réalisées sont plus que convenables (près de 30 km à l'heure), d'autant plus que le matériel utilisé est assez rudimentaire.

## **Le matériel**

Quel type de machine utilise-t-on en 1891 ? Si on parle de courses velocipédiques, on n'emploie plus de velocipèdes mais des bicyclettes. Le velocipède, dernier modèle, était muni de pédales (imaginées par Pierre Michaux, carrossier, et son fils Ernest ) ; ces pédales

étaient fixées sur la roue avant qui devint plus grande que la roue arrière pour obtenir un plus grand développement, d'où le *grand-bi*.

**MACHINES A COUDRE**  
*de tous systèmes.*



**Bicyclettes Peugeot**  
pneumatique Gallus . . . 350 f.  
pneumatique Dunlop A 375 f

**Bicyclettes Gladiator**  
pneumatique monocable 300 f.  
Id. Gallus . . . . 325 f.

**PIECES DETACHEES et  
REPARATIONS de tous sys-  
tèmes de vélocipèdes et de ma-  
chines à coudre.**

**C. COMPIGNE**  
21, rue St-Jean, MONTBRISON

Vers 1880, on vit apparaître la **machine basse**: les deux roues avaient la même taille ; les pédales, fixées à un plateau denté, entraînaient la roue arrière grâce à une chaîne : c'était la **bicyclette**.

Cet engin n'a pas de freins, étant à roues fixes ; il n'y a qu'une seule vitesse, (le dérailleur n'apparaîtra que vers 1930). Par contre, grâce à *Dunlop* et à *Michelin*, les roues sont équipées de pneus remplis d'air et démontables. Si on consulte le *programme officiel* du 2 juillet 1893, on note que le poids des machines varie de 8,700 kg à 14 kg, ce qui représente une assez grande différence ; d'ailleurs, les vainqueurs des courses de ce jour, Peyer, Carrot, Gibert, et Henry, chevauchaient les bicyclettes les plus légères, ce qui n'était peut-être pas un hasard.

On ne manque pas, également, de mentionner la marque des bicyclettes, aspect commercial oblige. M. Tridon, fabricant de machines à Sail-sous-Couzan, offre le premier prix, de 40 F, lors de la course locale du 2 juillet 1893.

### Un sport encore réservé à quelques-uns

Ainsi, en cette fin de XIX<sup>ème</sup> siècle, Montbrison s'était prise de passion pour les courses vélocipédiques, pratiquées par de véritables champions. On imagine le spectacle donné sur les boulevards et la presse s'en fait largement l'écho. On envisagea même la création d'un vélodrome qui *amènerait dans notre cité... les princes du cyclisme et qui assurerait à nos concitoyens, pendant la belle saison, une distraction qu'ils paraissent affectionner*. Ce projet resta sans suite<sup>80</sup>.

Mais ce sport restait réservé à une élite bourgeoise, comme en témoignent les adhérents du V.C.M. : en effet une bicyclette coûtait en moyenne 350 F ce qui correspond à peu près au tiers du salaire d'un petit fonctionnaire. Ce n'est qu'à partir de 1903 et du premier Tour de France que le cyclisme se démocratisera et que le prix du matériel s'abaissant sensiblement, ce sport prendra de l'ampleur.

Quant à notre Vélo Club Montbrisonnais, il semble bien qu'il ait eu une existence éphémère car, à partir de 1900, dans la presse locale, on n'en parle plus. Il se reformera bien plus tard, en 1935, et cette fois, durablement.

**André Guillot**

<sup>80</sup> *Journal de Montbrison* du 8 janvier 1893.

**Gachat, commune d'Apinac :**

## La petite école de *la Béate*

### Gachat

La commune d'Apinac, canton de Saint-Bonnet-le-Château, possède un gros hameau, Gachat, cité dès le XIV<sup>ème</sup> siècle<sup>81</sup>, qui au début de la période révolutionnaire fut momentanément érigé en commune. C'est dans ce village qu'est né, en 1792, Mathieu Bransiet, qui devint Frère Philippe, supérieur général de l'institut des Frères des écoles chrétiennes<sup>82</sup>. Il est embelli par une petite chapelle voûtée bien entretenue et ornée d'un grand tableau naïf peint par un frère des écoles chrétiennes.

### La maison d'école

Au milieu du hameau, à deux pas de la chapelle sous le vocable de Notre-Dame-de-Bons-Secours, se trouve une petite maison en pierre, de construction bien régulière, à un étage, avec un toit à deux pans. Elevé sur un pignon, un modeste clocher-mur surmonté d'une croix et contenant une petite cloche distingue ce bâtiment des maisons voisines. Il s'agit de la *maison de la Béate*. Cet édifice qui date du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle, était l'école du hameau. Fermée depuis 1926, elle est aujourd'hui la propriété de la famille Bransiet<sup>83</sup>.



Au rez-de-chaussée un couloir très étroit et dallé conduit, à droite, à une petite cuisine avec la cheminée traditionnelle et un placard. Une horloge occupe un coin de la pièce, près de l'unique fenêtre. Malheureusement, il n'en reste que la caisse, il y a quelques années, son mouvement d'horlogerie a été volé. A l'arrière de cette pièce, sous l'escalier, un réduit obscur fait office de cellier.

A gauche, la salle de classe, de dimensions réduites, avec un plancher raboteux, possède aussi une seule fenêtre. Elle est meublée de trois bancs de cinq places avec pupitres. Le bureau de la maîtresse est placé dans un coin, près d'un tableau noir de petite taille. Au fond de la pièce, dans la partie la plus obscure, se trouve le poêle. Au rez-de-chaussée un couloir très étroit et dallé conduit, à droite, à une petite cuisine

<sup>81</sup> *Locus de Graschat* (1375), cf. J. E. Dufour, *Dictionnaire des noms de lieux*, Protat frères, Mâcon, 1946.

<sup>82</sup> Mathieu Bransiet, en religion Frère Philippe (1792-1874), assistant en 1830, supérieur général de l'Institut de 1848 à 1874.

<sup>83</sup> Je remercie, ici, bien sincèrement Michel Bransiet, de Montbrison, et Jean Bransiet, de Gachat, qui m'ont permis de découvrir la *maison de la Béate*.

De vulgaires clous plantés dans le mur servent de patères. Tout est d'une grande simplicité. Pour seule décoration, près du tableau, une étagère porte une statuette.

Empruntons le petit escalier de bois qui, du fond du couloir, conduit à l'étage. Là encore nous trouvons deux pièces éclairées chacune par une fenêtre. A gauche, la chambre de la béate garde encore un petit lit de bois. Curieusement, au fond de la pièce, est plaqué un ancien autel en bois peint dont la pierre sacrée a été ôtée. A droite, il y a encore une chambre, plus petite. Dans un placard sont rangés les ornements sacerdotaux qui servaient pour la chapelle du hameau.

A l'arrière de la maison se trouvait un cabinet pour la maîtresse. Quant aux enfants, ils devaient aller dans un pré voisin qui était parsemé de genêts. La cour de récréation était tout simplement la placette située entre la chapelle et l'école, sans la moindre clôture.

L'école recevait une quinzaine d'écoliers du voisinage, petits et grands. Elle avait été construite aux frais des habitants du hameau. Pour donner un peu d'instruction à leurs enfants, les gens du lieu s'étaient eux-mêmes pris en charge. Leur effort financier et le dévouement des institutrices ont donc permis, pendant plusieurs générations, au hameau d'avoir *son* école et cela bien longtemps avant l'école obligatoire.

### **La béate**

La maîtresse d'école était une béate. Sans avoir prononcé des vœux, elle vivait comme une religieuse mais n'avait pas de costume particulier. Les béates, bien connues et appréciées dans le massif du Pilat et en Velay, appartenaient à une institution religieuse, l'*Oeuvre des béates*, créée vers 1665 au Puy par Mademoiselle Martel et se rattachant à la congrégation des *Dames de l'Instruction*. Ces femmes consacraient leur existence à aider les habitants des campagnes en faisant l'école et le catéchisme, en soignant les malades et en veillant les morts.

La dernière béate de Gachat, qui possédait le brevet, avait la réputation d'être une personne instruite. Elle est morte dans le hameau où elle enseignait. Il est émouvant de penser que là, à la saison des neiges, dans cette humble *maison d'école* des marmots en galoches, ont laborieusement épelé leurs premiers mots en français et répondu, tant bien que mal, aux questions du catéchisme diocésain.

La maison de la béate de Gachat, aujourd'hui encore bien préservée, est un élément du riche patrimoine d'Apinac au même titre que les abreuvoirs de pierre, les croix historiées, les chapelles rurales, le pittoresque moulin de Vignal ou les restes du château. C'est un témoignage intéressant du passé, du mode d'enseignement d'avant les grandes lois scolaires de la III<sup>e</sup> République. Souhaitons que la maison de la béate de Gachat soit longtemps encore protégée et, même, mise en valeur.

**Joseph Barou**

Une soutenance de thèse à l'Université de Saint-Etienne :

## Pascal Chambon, Docteur en Histoire

Notre ami Pascal Chambon, professeur d'Histoire au collège privé Victor-de-Laprade de Montbrison, membre du comité de rédaction de *Village de Forez*, a soutenu sa thèse le 22 janvier dernier devant l'Université Jean-Monnet de Saint-Etienne et obtenu le titre de *Docteur en Histoire* avec la mention *Très Honorable* et les félicitations du jury. Gérard Aventurier et moi-même, nous assistions à cette épreuve - qui a duré quatre heures - à laquelle on soumet le postulant selon un rituel immuable : présentation de la thèse ; interventions, critiques et questions de chacun des membres du jury ; réponses et remarques du postulant invité à se défendre, puis "verdict" du jury qui s'est auparavant retiré pour délibérer...

Pascal Chambon a consacré sa thèse à l'étude du département de la Loire sous le Premier Empire et, en particulier, aux problèmes de la guerre, de la conscription et de la résistance à cette conscription. Le travail évoque aussi les événements de 1814 et 1815, marqués par l'Invasion et l'attitude courageuse du maire de Roanne, Charles Populle. Il y eut aussi, dans cette période du Premier Empire, l'emprisonnement à Montbrison de plusieurs centaines de prisonniers espagnols raflés lors de la guerre d'Espagne et, en particulier, lors du siège de Sarragosse. Bref, il s'agissait de savoir comment la guerre impériale avait été présente en Forez. Le jury, au-delà de quelques inévitables critiques qui font partie du jeu de la soutenance, a loué l'ampleur des recherches et le caractère complet des sources consultées, la qualité du style, la nouveauté du travail ainsi que la constitution, en annexe, d'un véritable atlas de 70 cartes du département de la Loire sous l'Empire.

Le Premier Empire est aujourd'hui relativement peu étudié. Il l'avait beaucoup été dans l'optique de la gloire militaire et de l'exaltation du mythe napoléonien qui trouvait son thuriféraire en chef à chaque génération. Nous le voyons ici vu d'en bas dans une étude qui évoque les fils de paysans foréziens jetés dans la guerre ou la refusant, les représailles qui frappaient les familles des insoumis, les prisonniers espagnols arrivant à Montbrison et emprisonnés dans la caserne de Vaux ou dans l'ancien prieuré de Savigneux, les angoisses et le patriotisme des populations lors de l'invasion de 1814, l'action des préfets parmi lesquels on peut citer Du Colombier et le comte de Rambuteau. Nous disposons donc désormais d'un travail universitaire sur une période finalement mal connue et peu étudiée par l'Histoire régionale et qui sera, il faut l'espérer, édité par l'Université.

Le jury était présidé par Yves-Marie Bercé qui a beaucoup étudié les révoltes populaires<sup>84</sup> et qui était donc intéressé par l'étude de la résistance à la conscription ; Jean-Paul Bertaud, historien du Premier Empire et spécialiste des questions militaires<sup>85</sup> ; notre confrère dianiste Serge Dontenwill, spécialiste de l'histoire économique et sociale sous l'Ancien Régime, qui s'est présenté modestement comme le "régional de l'étape" et qui vient de nous donner une remarquable étude sur la région de Roanne<sup>86</sup> ; Jacqueline Bayon,

<sup>84</sup> Yves-Marie Bercé : *Histoire des Croquants*, Genève, Droz, 1974, 2 vol. et *Croquants et nu-pieds. Les soulèvements paysans en France du XVI<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard-Julliard, coll. Archives, 1974.

<sup>85</sup> Jean-Paul Bertaud : *Histoire du Consulat et de l'Empire*, Paris, Perrin, 1992 et *Guerres et société en France de Louis XIV à Napoléon I<sup>er</sup>*, Paris, Armand Colin, 1998.

<sup>86</sup> Serge Dontenwill : *Du terroir au pays et à la région. Les espaces sociaux en Roannais à l'époque préindustrielle (milieu du XVII<sup>e</sup> siècle - fin du XVIII<sup>e</sup> siècle). Essai d'Histoire géographique*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1997, 433 p.

professeur à l'Université de Saint-Etienne, doyen de la Faculté des Lettres et directeur de thèse de Pascal Chambon, étaient membres du Jury.

Pascal Chambon fait ainsi honneur à *Village de Forez*. Il avait publié, en 1994, l'une de ses premières études dans un numéro spécial de notre bulletin : étude consacré justement aux prisonniers espagnols à Montbrison sous le Premier Empire<sup>87</sup> et qui élargissait une communication faite à la Diana. *Village de Forez* espère pouvoir publier bientôt des passages de l'exposé de soutenance de thèse de Pascal Chambon.

Pascal Chambon fait aussi honneur à l'enseignement de l'Histoire dans notre ville. Il s'agit en effet non seulement d'étudier l'Histoire mais aussi de la faire aimer. Pour avoir eu, dans mes classes du lycée de Beauregard, nombre d'anciens élèves de Pascal Chambon, je peux témoigner que, lorsqu'ils arrivaient, leur intérêt pour l'Histoire était déjà bien assuré. D'autre part, les habitués des *Soirées du Vendredi* du Centre Social se souviennent sans doute de la conférence faite par Pascal Chambon sur *L'invasion de la Loire en 1814 par les Autrichiens*.

Chercher et enseigner, communiquer sa propre passion de la Recherche : voilà ainsi un beau programme pour les historiens. Bravo, Pascal !

**Claude Latta**

---

<sup>87</sup> Pascal Chambon : *Les prisonniers espagnols à Montbrison sous le Premier Empire*, Village de Forez, supplément au n°57, 1994, 28 p. Sur le même sujet, Pascal Chambon a donné une communication à la Diana : *Les prisonniers de guerre espagnols à Montbrison de 1809 à 1814*, Bulletin de la Diana, tome LIII, n°7, 1993, p. 401-412.

## Village de Forez sur Internet

*Village de Forez* est, depuis janvier dernier, sur Internet : les internautes - comme on dit - pourront donc consulter notre site et les renseignements et articles qui sont consultables sur celui-ci ; ces articles seront d'ailleurs régulièrement renouvelés - en principe tous les six mois. Le but est évidemment de nous faire connaître : le champ de consultation est à l'échelle mondiale (!) puisque la *Toile* ou le *Web* est un réseau d'informations qui est utilisée ou utilisable sur l'ensemble de la planète. Ah, mais !

Pour entrer sur Internet, il faut d'abord être abonné à l'un des fournisseurs d'accès (par exemple France-Télécom qui a son propre système, *Wanadoo*). La recherche se fait de deux façons :

- par l'accès à l'adresse électronique de *Village de Forez* qui est dans mes pages personnelles (*pages perso*) : <http://perso.Wanadoo.fr/claude.latta/>

- par une recherche menée dans QuiQuoiOù à partir d'un mot-clef (*Forez*, *Montbrison*) correspondant au domaine des études historiques menées par les membres de *Village de Forez*. Lorsque l'accès est proposé, le texte de présentation suivant apparaît parmi d'autres qui concernent le Forez ou Montbrison :

### Village de Forez

Revue d'Histoire régionale de la Loire

Cette association de Montbrison publie une revue semestrielle sur l'histoire locale. Consultez des présentations, articles ou extraits des textes publiés dans les derniers numéros spéciaux.

Lorsque vous avez cliqué sur Village de Forez<sup>88</sup>, la page suivante, en couleurs, apparaît :

# Village de Forez

Sommaire des derniers numéros

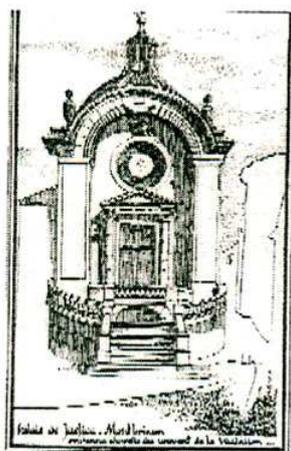
Les numéros spéciaux

Un article du dernier numéro

Extraits des numéros spéciaux

Index thématique

Rédaction



*Palais de Justice de Montbrison, chapelle de l'ancien couvent des Visitandines. Dessin, M.M. Plagne.*

- Depuis 1980, une revue d'histoire régionale dans le cadre du Centre Social de Montbrison
- A Montbrison (Loire), une ville chargée d'histoire, ancienne capitale des comtes de Forez
- Revue semestrielle de 48 pages
- Parution en mars et octobre

*Village de Forez* publie en outre de nombreux numéros spéciaux.

*Pour commander un numéro ou s'abonner...*

<sup>88</sup> Les mots soulignés à l'écran correspondent à ceux sur lesquels on peut cliquer avec la souris pour accéder aux informations proposées.

La page qui apparaît sur l'écran est illustrée d'un dessin de la façade de l'ancienne église de la Visitation, aujourd'hui Palais de Justice de Montbrison, par Marie-Michèle Plagne. Ce dessin illustre, il y a quelques années, la page de couverture de la revue. A droite se trouve un court texte de présentation que vous avez pu lire à la page précédente de cet article.

A gauche de la page Internet de *Village de Forez*, se trouve le *menu* des pages consultables. En cliquant sur les mots soulignés, vous accédez aux renseignements qu'ils vous offrent :

- Sommaires des derniers numéros : le sommaire (titres et auteurs des articles) des quatre derniers numéros de la Revue.

- Les numéros spéciaux : la liste des numéros spéciaux disponibles, avec un bref commentaire de chacun d'eux et son prix (+ frais de port).

- Un article du dernier numéro : actuellement se trouve l'article que j'ai consacré à l'histoire de la Revue, ce qui en donne une présentation.

- Extraits des numéros spéciaux : actuellement sommaires, extraits, préfaces, textes de présentation de nos numéros sur : *Gumières, mon village, il y a soixante ans* ; *En Algérie, souvenirs d'un appelé forézien* ; *Des STO de la Loire dans la tourmente. François, maréchal ferrant*.

- Index thématique : page encore non disponible, en cours d'installation.

- Rédaction : l'équipe de *Village de Forez* ; les noms et les fonctions de chacun des membres du comité de rédaction.

Vous voulez vous abonner ou commander un numéro : cliquez sur Pour commander un numéro ou s'abonner. Vous aurez à l'écran un bulletin d'abonnement que vous pouvez imprimer ou recopier et nous envoyer, avec... le chèque correspondant !

Nous espérons que vous trouverez notre site et nous sommes curieux de voir si la *Toile* va nous apporter de nouveaux lecteurs ou abonnés.

Le site de *Village de Forez* n'existerait pas sans la patience et le savoir-faire informatique de Françoise Latta et de Lionel Roy : qu'ils trouvent ici les remerciements de *Village de Forez*. Nous remercions aussi Philippe Pouzols et Christophe Mathevoit qui ont mis sur le site Internet de la Diana une page *Village de Forez* et qui ont aussi référencé le nouveau site de *Village de Forez* sur lequel on peut aller directement en sortant de celui de la Diana.

Vous pouvez me mettre un message concernant *Village de Forez* à mon adresse e-mail :

**Claude.Latta@wanadoo.fr**

Bonne lecture, dans ce numéro et... à l'écran !

**Claude Latta**